

Catalogue de formations Transformation Durable 2024

Edito



Nathalie MARGRAITTE
Associée, Directrice Nationale du Métier
Transformation Durable



Olivier TOMA
Associé, Fondateur de
Primum Non Nocere®

Les technologies de l'information et de la communication bâtissent un nouveau rapport avec le savoir. En ce sens, Grant Thornton propose des formations adaptées à divers publics et aux besoins « du terrain ». Nos formations garantissent à chaque apprenant, une compréhension et une capacité d'action dans les domaines du développement durable, de la réglementation financière et extra-financière, de la RSE et de la Santé Environnementale.

Les formations que nous proposons sont, grâce à la qualité de nos experts, un moyen concret et efficace de faire évoluer votre organisation et vos équipes en cumulant les compétences et les savoir-faire qui permettront de répondre au mieux aux tournants incontournables de notre société.

Qui sommes-nous ?

Transformation Durable : le nouveau et 6^{ème} métier de Grant Thornton*

Nous pensons que notre rôle dépasse celui d'être un acteur économique, et que notre capacité à créer de la valeur ne dépend pas uniquement de facteurs financiers : une réalité qui nous amène à renforcer notre engagement pour une croissance vertueuse et inclusive.

Devenue l'un des 4 piliers supportant les axes stratégiques de notre organisation en France (aux côtés de l'Expérience clients, l'Innovation et la *People Experience*), la RSE structure notre stratégie en profondeur. Parce qu'agir pour le bien commun doit aller au-delà des mots, le métier **Transformation Durable** est venu naturellement renforcer le modèle de notre cabinet de nouvelle génération, répondant à l'ensemble des enjeux de transformation des entreprises et des organisations.

Grâce à l'intégration de Primum Non Nocere® en 2022, nous accélérerons notre déploiement dans la Transformation Durable des organisations.

Nous proposons divers accompagnements stratégiques, opérationnels, des conseils en transaction ou Finance Durable ainsi que des formations et sensibilisation « *pour concilier développement économique et performance responsable au service d'un progrès durable.* »

*Primum Non Nocere® (agence de coaching RSE experte dans les domaines du développement durable, de la santé environnementale et de la sécurité sanitaire) a rejoint le cabinet en 2022.

Notre accompagnement

Nos experts ont à cœur de vous former et de vous accompagner sur des thématiques structurantes pour les entreprises et leurs dirigeants :

- Les enjeux extra-financiers - CSRD et double matérialité,
- Les achats responsables et les Analyses du Cycle de Vie (ACV),
- Les bilans carbone (BEGES),
- Notre label THOSE®, et les démarches globales de RSE,
- Les enjeux en termes d'écoconception,
- etc.

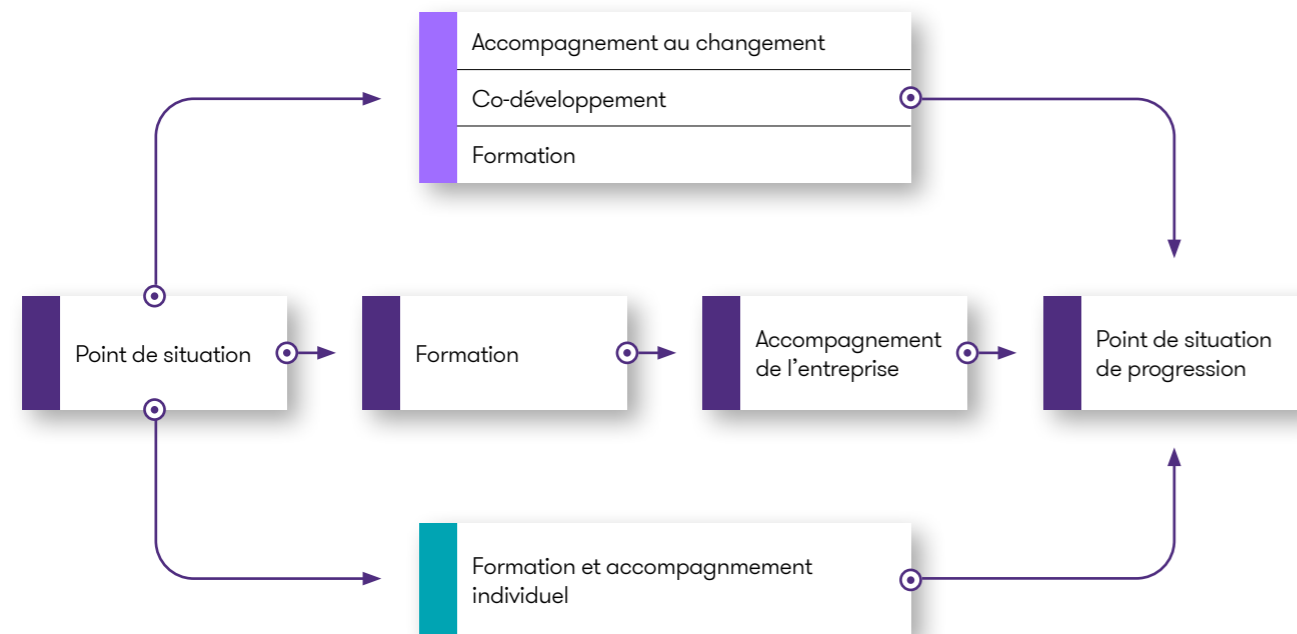
« Être formé ou former ses collaborateurs est vertueux, mais leur proposer un accompagnement pour assurer leur montée en compétence et les savoirs acquis, est un devoir ! »

Nathalie MARGRAITE
Associée, Directrice Nationale du Métier Transformation Durable

Notre démarche : apporter une solution à la hauteur de vos ambitions

3 approches structurantes :

Ces trois approches sont initiées par « un point de situation » permettant de préciser votre projet afin que notre recommandation soit en tout point sur mesure.



Nous achevons notre intervention avec « un point de situation de progression » vous permettant de mesurer l'atteinte de votre objectif.

Notre méthode de formation



Où je veux !

Nous proposons à nos futurs apprenants des formations en « INTER », « INTRA » ou « Sur Mesure ». Pour s'adapter à toutes les situations et à toutes les contraintes de transports, agendas, mobilité, etc.



Quand je veux !

Nous nous adaptons à vos disponibilités, à vos impératifs.



Comme je veux !

L'équipe pédagogique conçoit et développe une méthodologie de qualité adaptée aux apprenants : « Sur Mesure » !
A chaque étape de la mise en œuvre de l'action de formation : formulation de votre demande, évaluation de vos besoins, création des modules en présentiel et / ou classe virtuelle, mixte ou encore e-learning, réalisation de l'action de formation, évaluation et bilan de la formation.

« INTER », « INTRA » ou encore « Sur Mesure » : comment choisir ?



▶ Les formations proposées en « INTER » ou « formation catalogue » vous donnent la possibilité de vous former entre collaborateurs issus d'environnements différents, favorisant ainsi les échanges ou rencontres interprofessionnelles en lien avec les grands enjeux de la RSE.

Les formations que nous proposons vous permettent de partager et de débattre autour :

- Des leviers d'actions nécessaires aux entreprises et organismes pour intégrer la notion de RSE au sein même de leur stratégie (du BEGES à la CSRD),
- Des droits humains,
- Des enjeux liés aux ressources naturelles tout en garantissant à votre entité de préserver ou d'améliorer sa profitabilité ainsi que celle de ses parties prenantes.



▶ Pour les formations proposées en « INTRA » ou « formation sur étagère », notre équipe d'experts vous accompagne lors de :

- La **sélection de la thématique de formation**, répondent au mieux à vos attentes,
- L'**adaptation du ou des programmes de formation** en fonction de votre contexte,
- L'**animation de la ou des sessions de formation** auprès de vos collaborateurs.

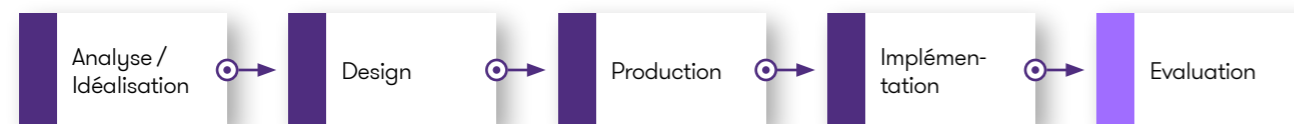


▶ Les offres « Sur Mesure » sont collaboratives et ont pour objectif de vous aider à construire le programme de formation spécifique à votre environnement ou stratégie d'entreprise.

Nos experts pédagogiques assurent :

- L'ingénierie de formation synchrone (présentiel / classe virtuelle) et asynchrone (*digital learning*),
- La production de parcours *ad hoc* (*MooC, Cooc, Blended, workshops, etc.*),
- L'évaluation du dispositif pédagogique que vous souhaitez mettre en place.

Notre méthode « Learning Design » ou les 5 étapes clés d'un projet de formation « Sur Mesure »

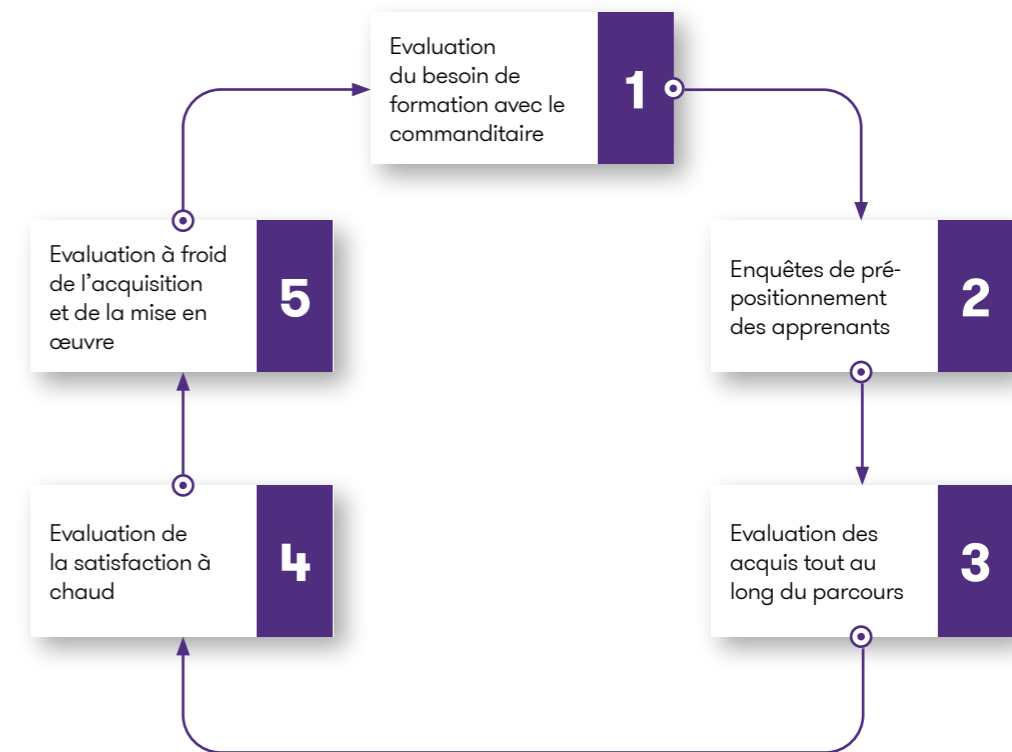


Notre équipe vous accompagne également sur :

- L'organisation de la **montée en compétences** de vos équipes,
- La **communication autour de votre dispositif de formation** « sur mesure » afin de favoriser son adhésion auprès de vos collaborateurs.

Focus sur notre dispositif d'évaluation

L'ensemble de nos prestations de formation sont accompagnées d'un dispositif évaluatif adapté.



Nous terminons notre intervention avec « un point de situation de progression » vous permettant de mesurer l'atteinte de votre objectif.



**Notre démarche vous intéresse ?
Alors n'hésitez plus !**

Contactez-nous : Arnaud Neveu
Responsable de l'offre formation et sensibilisation RSE



Mail :
arnaud.neveu@fr.gt.com



Tel :
+33 1 41 25 91 30

Sommaire



01

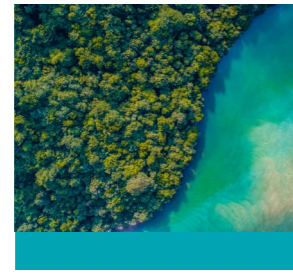
Se Sensibiliser

.....p.10

Découvrir les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies

Les Limites Planétaires - repenser la place de l'entreprise au service de l'Homme et du Vivant

Fresque Intégrale



02

Agir pour le climat

.....p.16

Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (2 jours)

Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (1 jour)

Construire sa stratégie de réduction carbone

Les pratiques numériques responsables

Communiquer dans un monde qui change : comment la communication peut s'emparer des questions écologiques et climatiques ?

Norme ISO 50001 - Gérer efficacement sa consommation d'énergie

Efficacité énergétique d'un site industriel



03

Préserver les ressources naturelles

.....p.28

L'amélioration de l'offre alimentaire et lutte contre le gaspillage alimentaire

Ecoconception des soins

La gestion des déchets en établissements sanitaires et médico-sociaux

Construction bois : l'essentiel pour la maîtrise d'ouvrage

Ecomatériaux pour une construction durable

Projets d'aménagement pour une ville durable

Evaluation environnementale des plans et programmes

Economie circulaire dans le BTP

Gérer le passif environnemental

Les techniques de dépollution des sols

Sols pollués, friches, changements d'usage

Se perfectionner au droit de l'environnement industriel

Réussir l'étude d'impact d'une ICPE

Découvrir le droit de l'environnement industriel

Maîtriser le droit de l'environnement industriel



04

Améliorer les conditions humaines

.....p.60

L'hygiène des locaux sans chimie

Santé environnementale - secteur sanitaire

Droits humains : leur cadre réglementaire et leurs risques

Prévenir, détecter et agir face aux comportements sexistes

Recrutement et non-discrimination

Prévenir les risques psychosociaux



05

Bâtir sa stratégie et son organisation

.....p.70

L'intégration d'une démarche RSE au sein de son organisation - tout secteur confondu

Référents RSE de services hospitaliers : mener une démarche RSE au sein de son organisation - secteur sanitaire

Référent RSE

Bloc opératoire écoresponsable : mettre en œuvre le développement durable - secteur sanitaire

Devenir Société à Mission

Devenir Société à Mission (présentiel)

Société à Mission : se préparer à la vérification par un OTI

Management et RSE

Réussir sa communication

Communiquer sa raison d'être : actionner un levier d'engagement

« Nudge » & RSE : comment emporter l'adhésion en interne ?

Marketing responsable : créer de la valeur



06

Concevoir une Finance Durable

.....p.90

Introduction à la Finance Durable

Finance Durable et biodiversité : stratégies et méthodologies

Finance : quelles stratégies vers la neutralité carbone ?

Les achats durables



07

Mettre en œuvre le reporting extra-financier

.....p.96

Professionnels de la RSE et du reporting : organisez la mise en œuvre de la CSRD

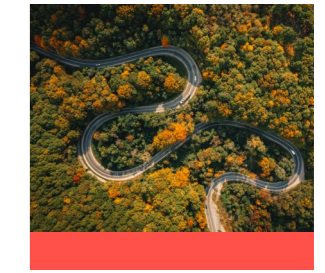
Dirigeants : éclairez vos enjeux stratégiques et votre feuille de route CSRD

CSRD : les standards du reporting environnemental

CSRD : les standards du reporting social et de gouvernance

Audit CSRD : se préparer à la vérification par un OTI

La taxonomie verte : de quoi s'agit-il et comment la mettre en œuvre ?



08

Politiques publiques et actions locales

.....p.106

L'intelligence collective dans votre collectivité / territoire

Les achats durables

Plan de mobilité

Mise en œuvre d'une stratégie bas carbone

Mettre en place une hygiène des locaux sans chimie

La gestion des déchets

Déontologie et responsabilité pénale des décideurs publics

Egalité femme-homme dans la fonction publique : respecter ses obligations

Déontologie et responsabilité pénale des décideurs publics

Le PLU bioclimatique



01

Se sensibiliser

Découvrir les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies

p.12

Les Limites Planétaires - repenser la place de l'entreprise au service de l'Homme et du Vivant

p.13

Fresque Intégrale


p.14

Découvrir les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies (2 heures)

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) constituent un guide pour traiter l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance afin d'assurer la croissance économique durable de l'organisation et de la Société plus largement. Plusieurs dimensions du bien-être humain et de la protection de la planète sont couvertes pour permettre aux entreprises d'identifier les thèmes d'engagement et des actions RSE. Cette sensibilisation permettra de se familiariser avec les 17 objectifs et de savoir comment confirmer des engagements organisationnels conformément au cadre de Nations Unies en les affirmant par l'adhésion au réseau international.

 **Date(s) de session :**
26/03/2024
27/06/2024
09/10/2024

 **Capacité :**
4 - 20 participants
365 € HT / apprenant





 **Modalité :**
Classe virtuelle

 **Durée :**
2h : INTER / INTRA (devis)

- Langue :** Français / Anglais.
 - Public :** Tout type de collaborateurs des organisations privées et publiques.
 - Prérequis :** Aucun.
 - Objectifs :**
 - Connaître les 17 objectifs du développement durable,
 - Identifier les actions à mettre en place dans une organisation en lien avec les ODD.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.**


PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ **Les objectifs du développement durable**
- ▶ **Présentation des objectifs du développement durable - Apports théoriques & pratiques**
 - Les ODD,
 - ODD, les exemples d'action.
- ▶ **Engagements nationaux et le réseau des organisations adhérents aux ODD - Apports théoriques & pratiques**
 - L'organisation dans une démarche partenariale
 - Leviers d'action.

-  **Intervenants**
 - Agnieszka MAJEWSKA - Experte réglementation,
 - Jimmy DUBOIS - Expert stratégie RSE.
-  **Moyens pédagogiques**
 - Apport de connaissances (support de formation et documentation),
 - Illustration par cas pratique(s).
-  **Evaluation (notre approche)**
 - Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
 - A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.
-  **Assiduité**
 - Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.


Les limites planétaires - repenser la place de l'entreprise au service de l'Homme et du Vivant (4 heures)

Nous y sommes : les enjeux de durabilité ne sont plus des concepts impalpables mais deviennent des réalités vécues concrètement par les individus et les entreprises, à travers l'accélération des événements extrêmes ou l'irruption de risques critiques pour la pérennité des activités économiques. Comment comprendre la situation mondiale et la relier aux contextes personnels et organisationnels ? Comment embarquer les dirigeants et les collaborateurs avec une vision clairvoyante et génératrice de sens ? C'est la raison d'être de cet atelier sur les limites planétaires !

 **Date(s) de session :**
13/03/2024 - Neuilly-sur-Seine
03/07/2024 - Neuilly-sur-Seine
16/10/2024 - Neuilly-sur-Seine

 **Capacité :**
4 - 12 participants
750 € HT / apprenant





 **Modalité :**
Présentiel

 **Durée :**
4h - ½j : INTER / INTRA (devis)

- Langue :** Français / Anglais.
 - Public :** Tous publics, particulièrement adapté à un public de dirigeants en intra-entreprise.
 - Prérequis :** Aucun.
 - Objectifs :**
 - Appréhender l'ampleur de la « Grande Accélération » et ses conditions d'apparition,
 - Distinguer les limites planétaires qui contraignent ou questionnent notre modèle de développement,
- Envisager l'enjeu de repenser l'économie au service de l'Homme et du Vivant,
• S'approprier les limites planétaires pour passer à l'action et guider votre feuille de route.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.**

PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ **La société thermo-industrielle : un monde d'exponentielles - Apports théoriques & pratiques**
 - La « Grande Accélération », une anomalie historique,
 - Les conditions d'apparition de la « Grande Accélération ».
- ▶ **Un modèle qui « dépasse les limites » ! - Apports théoriques & pratiques**
 - Les 9 limites planétaires, causes et conséquences,
 - Comment va le système-Terre ?
 - **Evaluation des connaissances.**
- ▶ **Revenir dans un espace sûr et juste ? - Apports théoriques & pratiques**
 - Une nouvelle boussole économique : la théorie du donut,
 - Est-il déjà trop tard ? Pour quoi faire au juste ?
- ▶ **Quel rôle face aux limites planétaires ? Passer à l'action ! - Apports théoriques & pratiques**
 - Votre stratégie et vos actions à l'aune des limites planétaires,
 - Prendre ses responsabilités et avancer.

-  **Intervenants**
 - Jimmy DUBOIS - Expert stratégie RSE,
 - Agnieszka MAJEWSKA - Experte réglementation.
-  **Moyens pédagogiques**
 - Apport de connaissances (support de formation et documentation),
 - Atelier ludique (jeu de cartes),
 - Illustration par cas pratique(s),
 - Quiz interactif.
-  **Evaluation (notre approche)**
 - Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
 - Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
 - A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.
-  **Assiduité**
 - Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Fresque Intégrale (3 heures 30)

Des ateliers participatifs pour une vision exhaustive des enjeux du développement durable et de santé environnementale. Agir pour le climat, améliorer les conditions humaines, préserver les ressources naturelles. Que ce soit au niveau réglementaire ou bien en termes d'attractivité ou encore d'engagement, la RSE et la santé environnementale prennent une place de plus en plus centrale dans la stratégie des entreprises. Pour mener à bien cette conduite du changement, il est nécessaire de sensibiliser tous les collaborateurs d'une structure en leur donnant les mêmes outils et le même niveau de compréhension des véritables enjeux.

-  **Tarif, nous contacter :**
camille.chauchat@fr.gt.com
-  **Capacité :**
15 maximum par atelier
-  **Modalité :**
Présentiel
-  **Durée :**
3h30 minimum / Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
 - Public :** Tous publics.
 - Prérequis :** Aucun.
 - Objectifs :**
 - Identifier les grands enjeux du développement durable,
 - Identifier les impacts et les enjeux selon les thématiques,
 - Prioriser des actions concrètes à mettre en œuvre au quotidien dans la vie personnelle du collaborateur.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.**

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Introduction à la découverte des trois enjeux du développement durable - Apports théoriques

- Agir pour le climat,
- Améliorer les conditions humaines,
- Préserver les ressources naturelles.

► Les ateliers à la carte : Agir pour le climat - Apports théoriques

- L'énergie,
- Le numérique responsable,
- La mobilité durable,
- L'empreinte carbone personnelle,
- Les achats responsables.

► Les ateliers à la carte : Améliorer les conditions humaines - Apports théoriques & pratiques

- Les risques psycho-sociaux,
- Les troubles musculosquelettiques,
- Les risques chimiques et les produits d'entretien,
- Les perturbateurs endocriniens et les cosmétiques,
- Les champs électromagnétiques,
- La qualité de l'air intérieur,
- Le sport,
- La nutrition,
- Les nanoparticules,
- Les nuisances sonores,
- Les 1000 jours,
- La prévention des dangers domestiques et routiers chez l'enfant.

► Les ateliers à la carte : Préserver les ressources naturelles - Apports théoriques & pratiques

- L'eau,
- La biodiversité,
- Les matières résiduelles (déchets),
- Le plastique et l'usage unique,
- Alimentation et environnement,
- L'économie circulaire.



Intervenants

- Equipe Primum Non Nocere®.



Moyens pédagogiques

- Apport de connaissances (support de formation et documentation),
- Atelier ludique (jeu de cartes),
- Illustration par cas pratique(s),
- Quiz interactif.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



02

Agir pour le climat

Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (2 jours)	p.18
Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (1 jour)	p.20
Construire sa stratégie de réduction carbone	p.21
Les pratiques numériques responsables	p.22
Communiquer dans un monde qui change : comment la communication peut s'emparer des questions écologiques et climatiques ?	p.23
Norme ISO 50001 - Gérer efficacement sa consommation d'énergie	p.24
Efficacité énergétique d'un site industriel	p.26

Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (2 jours)

Une formation opérationnelle pour réaliser des gains d'énergie dans votre établissement.

Date(s) de session
20 & 21/02/2024 - Béziers
10 & 11/09/2024 - Neuilly-sur-Seine

Capacité
4 - 15 participants
2560 € HT / apprenant

Modalité
Présentiel

Durée
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Responsables des services techniques,
 - Responsables des services achats économiques et financiers,
 - Directeurs / Directeurs adjoints.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Identifier les enjeux écologiques et énergétiques,
 - Savoir mettre en place des actions à faible investissement et ayant un temps de retour rapide,
 - Mobiliser des financements (fonds chaleur, CEE),
 - Identifier les indicateurs, modes de comptage, modes de recueil de données pour suivre un tableau de bord,
 - Identifier les travaux de rénovation dans un bâtiment,
 - Se projeter dans une stratégie de réduction énergétique.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Première journée :

► Généralités sur l'énergie - Apports théoriques

- Contexte enjeux énergie / climat
- Notions de base sur l'énergie (énergie primaire, énergie finale, etc.).

► Suivre ses consommations d'énergie - Apports théoriques & pratiques

- Le tableau de bord.

► Les outils de la transition énergétique - Apports théoriques

- Audit énergie,
- Décret tertiaire,
- BEGES.

► Les actions à faible investissement - Apports théoriques

- Ecogestes,
- Nudges,
- Quick Wins.

► Les financements - Apports théoriques & pratiques

- Fonds chaleur,
- Certificats d'Economie d'Energie,
- Le confort d'été.

► Les travaux de rénovation dans le bâtiment - Apports théoriques & pratiques

- Priorisation des travaux dans un bâtiment,
- Présentations des différents systèmes.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Deuxième journée :

► Le marché de l'énergie - Apports théoriques & pratiques

- Fonctionnement global,
- Analyse de factures d'énergie.

► Le contrat d'exploitation et maintenance - Apports théoriques

- P1, P2, P3, CPE, etc.,
- Les notions de maintenance.

► Le bâtiment et ses caractéristiques - Apports théoriques

- L'étanchéité de l'air,
- L'isolation,
- Le transfert thermique / les déperditions de chaleur.

► Les énergies renouvelables - Apports théoriques

- Panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, hydraulique, biomasse, etc.

► Cas pratiques

- Visite d'une chaufferie (selon situation et possibilité),
- Etude de cas : préparer un plan de transition énergétique.



Intervenants

- Gautier LESTRADE - Expert énergie climat,
- Joaquim MILESI - Expert énergie climat.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Maîtriser et gérer l'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire (1 jour)

Une formation opérationnelle pour réaliser des gains d'énergie dans votre établissement.

Date(s) de session
09/04/2024 - Béziers
19/11/2024 - Neuilly-sur-Seine

Capacité
4 - 15 participants
1280 € HT / apprenant

Modalité
Présentiel

Durée
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Responsables des services techniques,
 - Responsables des services achats économiques et financiers,
 - Directeurs / Directeurs adjoints.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Identifier les enjeux écologiques et énergétiques,
 - Savoir mettre en place des actions à faible investissement et ayant un temps de retour rapide,
 - Mobiliser des financements (fonds Chaleur, CEE),
 - Identifier les indicateurs, modes de comptage, modes de recueil de données pour suivre un tableau de bord,
 - Identifier les travaux de rénovation dans un bâtiment,
 - Se projeter dans une stratégie de réduction énergétique.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Généralités sur l'énergie - Apports théoriques

- Contexte enjeux énergie / climat,
- Notions de base sur l'énergie (énergie primaire, énergie finale, etc.).

► Suivre ses consommations d'énergie - Apports théoriques & pratiques

- Le tableau de bord.

► Les outils de la transition énergétique - Apports théoriques

- Audit énergie,
- Décret tertiaire,
- BEGES.

► Les actions à faible investissement - Apports théoriques

- Ecogestes,
- Nudges,
- Quick Wins.

► Les financements - Apports théoriques & pratiques

- Fonds chaleur,
- Certificats d'Economie d'Energie,
- Le confort d'été.

► Les travaux de rénovation dans le bâtiment - Apports théoriques & pratiques

- Priorisation des travaux dans un bâtiment,
- Présentations des différents systèmes.

► Cas pratiques

- **Etude de cas :** préparer un plan de transition énergétique.



Intervenants

- Gautier LESTRADE - Expert énergie climat,
- Joaquim MILESI - Expert énergie climat.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Construire sa stratégie de réduction carbone (1 jour)

Date(s) de session
06/03/2024 - Béziers
04/09/2024 - Neuilly-sur-Seine

Capacité
4 - 15 participants
1280 € HT / apprenant

Modalité
Présentiel

Durée
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Responsables des services techniques,
 - Directeurs / Directeurs adjoints,
 - Responsables des services achats économiques et financiers.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Comprendre les divers enjeux liés aux réductions des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES),
 - Répondre aux exigences liées à la transition écologique,
 - Collecter les données pour la comptabilité carbone de son organisation,
 - Evaluer les gains carbonés possibles,
 - Conduire des projets pour fédérer et dynamiser les équipes autour de la réduction des GES.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Contexte - Apports théoriques

- Contexte enjeux énergie / climat,
- Focus sur le secteur (chiffres clés, réglementations en vigueur, etc.),
- La définition des émissions de gaz à effet de serre et l'impact du changement climatique,
- Le lien entre « énergie » et « CO2 ».

► Méthodologie d'une comptabilité carbone - Apports théoriques

- Les méthodes existantes (GHG Protocol, Bilan GES, Bilan carbone, ISO 14069),
- Connaître les principes généraux de la comptabilité carbone (données d'activité et facteurs d'émission),
- Explication des étapes d'un Bilan carbone® (sensibilisation aux enjeux climatiques, collecte des données, présentation succincte des outils carbone permettant l'analyse / traitement des données),

► Plan de transition - Apports théoriques & pratiques

- Identification et hiérarchisation des pistes d'action par thématiques (mobilité, achat, déchet, bâtiment, etc.),
- Etablissement des gains attendus par actions et délais de mise en place.

► Suivi et communication - Apports théoriques & pratiques

- Rédaction de supports de communication,
- Pérenniser les outils pour le suivi et le renouvellement du bilan,
- Cas pratiques.



Intervenants

- Gautier LESTRADE - Expert énergie climat,
- François KUBIAK - Expert énergie climat et ACV.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Les pratiques numériques responsables (1 jour)

Une formation opérationnelle pour réaliser des gains d'énergie dans votre établissement.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Modalité :
Présentiel



Durée :
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :** Tout public.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**

- Cerner les impacts du numérique sur l'environnement et les enjeux autour de l'écoconception des sites internet,
- Identifier les leviers de réduction de l'impact numérique,
- Distinguer les indicateurs d'impact environnemental.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Cerner les impacts du numérique sur l'environnement - Apports théoriques

- La problématique du stockage des données,
- Rappel des notions (serveur, cloud, datacenter, SaaS, etc.).

► Comprendre les enjeux autour de l'écoconception des sites internet - Apports théoriques & pratiques

- En quoi les sites internet sont-ils énergivores ?
- Comment réduire l'impact environnemental d'un site internet,
- L'importance du choix de l'hébergeur.

► Identifier les leviers de réduction de l'impact numérique - Apports théoriques

- Bien choisir ses équipements et optimiser leur utilisation,
- Les conserver plus longtemps,
- Mieux maîtriser sa consommation d'énergie (des gestes simples au quotidien),
- Optimiser ses impressions,
- Mieux gérer ses mails et ses requêtes web,
- Veiller au recyclage.

► Découvrir les indicateurs d'impact environnemental - Apports théoriques & pratiques

- L'empreinte carbone,
- Suivi des émissions de gaz à effet de serre,
- Suivi de la consommation énergétique,
- Suivi des mesures visant à réduire la pollution numérique des données.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



Communiquer dans un monde qui change : comment la communication peut s'emparer des questions écologiques et climatiques ? (1 jour)

Comment intégrer le climat, l'environnement et l'écologie dans ses communications ? Les communicants ont aujourd'hui la responsabilité de prendre en compte les enjeux de transition écologique dans leurs activités en entreprise et dans les conseils à leurs clients. En clair, il faut plus d'éthique et plus de transparence dans la conception des campagnes, les supports utilisés, les messages délivrés ou encore les imaginaires affichés. Mais comment faire concrètement pour rendre sa com' plus verte et qu'a-t-on à y gagner véritablement ? Comment garder une communication attractive en s'emparant de sujets lourds ? Sous quelles conditions une communication peut-elle être éthique ? Comment engager ses collaborateurs en interne ? Comment éviter le greenwashing ?



Rendez-vous sur :
cfpj.com



Modalité :
A distance



Durée :
6h - 1j : INTER /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.

- Public :**
 - Directeurs et directrices communication,
 - Directeurs et directrices marketing,
 - Responsables communication interne / externe,
 - Brand content managers,
 - Spécialistes en relations presse,
 - Journalistes.

- Prérequis :** Aucun.

- Objectifs :**
 - Comprendre comment

journalistes et communicants peuvent s'inspirer mutuellement,

- Décrypter les tendances de communication,
- Découvrir de nouvelles pratiques à adopter dans son métier,
- Redéfinir les potentialités des métiers de la communication, du marketing et du journalisme,
- S'approprier les clés du storytelling.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Construire de nouveaux imaginaires : ce que la communication peut apporter à l'écologie

► Eviter le greenwashing

► Pas d'écologie sans dimension sociale

► Communication environnementale

► Parler d'écologie de manière enthousiaste et constructive : ce que le journalisme de solution peut vous apporter

► Partage d'expérience d'experts et spécialistes au sein d'entreprises qui ont su prendre un tournant écologique profitable



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Norme ISO 50001 - Gérer efficacement sa consommation d'énergie (2 jours)

L'efficacité énergétique permet de diminuer les coûts et de réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à toute activité. Destinée à tout organisme, quelle que soit sa taille, la norme ISO 50001 (ou EN 16001) permet de développer une gestion méthodique de l'énergie selon des recommandations de mise en œuvre, et d'améliorer ainsi l'efficacité énergétique.



Rendez-vous sur :



Modalité :Durée :



- Langue :** Français.
 - Public :** Tout public.
 - Prérequis :** Connaître les enjeux technico-économiques de l'efficacité énergétique pour un organisme.
 - Objectifs :**
 - Identifier les enjeux de la réduction des consommations d'énergie,
 - Mettre en œuvre les outils nécessaires à un système de *management* de l'énergie,
 - Piloter un système de *management* de l'énergie,
 - Identifier les leviers de réduction de l'impact numérique,
 - Distinguer les indicateurs d'impact environnemental.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.**

PROGRAMME DE LA FORMATION

- ▶ **Définir les enjeux d'une démarche de réduction et de suivi des consommations d'énergie - Apports théoriques**
- ▶ **Maîtriser le contexte réglementaire énergie / climat**
 - Les directives européennes, la loi POPE, les lois Grenelle 1 et 2.
- ▶ **Intégrer les notions techniques**
 - Recenser les énergies selon leurs types d'utilisation et leurs coûts,
 - Définir l'efficacité énergétique et appréhender les *smart grids*.
- ▶ **Manager l'énergie à travers le référentiel ISO 50001**
- ▶ **Maîtriser les enjeux et objectifs du système de management**
 - Définir et respecter les exigences de la politique « énergie » de l'organisme,
 - Identifier les outils de l'analyse énergétique,
 - Réaliser le diagnostic et l'analyse énergétique des installations et des équipements : les postes d'usages,
 - Définir et mettre en place les indicateurs de suivi des performances.
- ▶ **Identifier les actions prioritaires et les axes d'amélioration**
 - Construire les plans d'actions,
 - Définir les investissements nécessaires et possibles pour réduire les coûts.
- **Etude de cas :** présentation commentée d'actions d'économies d'énergie mises en œuvre.

- ▶ **Mettre en œuvre un système de management**
 - Définir et impliquer les acteurs internes à associer à la démarche,
 - Diffuser et exploiter les informations nécessaires à l'évaluation et au contrôle,
 - Définir des actions prioritaires sur les installations, les équipements, les pratiques, etc.,
 - Mettre en œuvre et faire vivre les plans d'actions,
 - Élaborer la revue de direction.
- ▶ **Mesure et reporting des actions mises en œuvre**
 - Suivre le protocole IPMVP - GTB / GTC,
 - Valider l'atteinte des objectifs fixés,
 - Intégrer des données énergie / climat au *Global Reporting Initiative (GRI)*.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Efficacité énergétique d'un site industriel (2 jours)

Obligations réglementaires, tension sur les prix des énergies, nouvelle donne imposée par la fin des tarifs réglementés d'électricité et de gaz : la maîtrise des consommations d'énergie constitue, plus que jamais, un enjeu compétitif fort. Toutefois la mise en œuvre de solutions d'efficacité énergétique n'est pas neutre d'un point de vue technologique et devra se faire dans le respect des caractéristiques du site et de son processus industriel.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
14h - 2j : INTER / INTRA /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Directeurs techniques, énergie et fluides,
- Responsables exploitation, maintenance,
- Responsables QSE, environnement.

Prérequis : Connaître les bases de la gestion énergétique d'un site industriel.

Objectifs :

- Maîtriser le cadre réglementaire,
- Établir l'état de la consommation énergétique du site,
- Définir les solutions d'économie d'énergie à mettre en place.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Maîtriser le cadre réglementaire en matière d'efficacité énergétique

- Le contexte réglementaire européen : les directives relatives à l'efficacité énergétique, à la prévention et la réduction intégrée des pollutions, la directive IED et la mise en œuvre des MTD,
- Le cadre réglementaire national : l'audit énergétique obligatoire, les réglementations thermiques RE 2020, RT existant, etc.,
- Faire le point sur les référentiels, les normes et les opportunités de mise en place d'un système de management énergétique SMé : ISO 50001, etc.

► Piloter l'efficacité énergétique d'un site industriel

Auditer la consommation d'énergie au regard de l'activité du site

- Recenser les postes de consommation associés au bâtiment : caractéristiques et usages des locaux, installations climatiques, usages spécifiques de l'électricité,
- Identifier les consommations liées aux équipements de process,
- Analyser la facture et le(s) contrat(s) d'approvisionnement,
- **Exercice d'application :** identification des surconsommations d'énergie à partir de données d'un site industriel.

Exploiter les données collectées et identifier les solutions performantes

- Identifier les solutions d'amélioration des consommations liées au bâtiment : enveloppe, ventilation, chauffage, climatisation, etc.,

- Recenser les technologies de process performants : moteurs à haut rendement, variation de vitesse, systèmes de commande, etc.,
- Agir sur la mesure, le contrôle et le pilotage des consommations : *monitoring*, télérelève des compteurs, gestion de pics de consommation,
- Identifier et hiérarchiser les solutions à mettre en œuvre selon les critères technico-économiques et la stratégie de l'entreprise,
- Appréhender les opportunités et conditions de mise en œuvre d'une solution de production d'énergie renouvelable,
- **Exercice d'application :** détermination des solutions d'amélioration de l'efficacité énergétique adaptées après l'analyse des données d'un site industriel.

► Financer les investissements d'efficacité énergétique

- Chiffrer le coût des solutions performantes identifiées,
- Calculer les retours sur investissement,
- Trouver les financements et les montages les plus adaptés : des Contrats de Performance Énergétique (CPE) aux Certificats d'Économie d'Énergie (CEE),
- **Exercice d'application :** détermination du montage financier adapté à un investissement d'efficacité énergétique.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Étude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Évaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



03

Préserver les ressources naturelles

L'amélioration de l'offre alimentaire et lutte contre le gaspillage alimentaire	p.30
Ecoconception des soins	p.31
La gestion des déchets en établissements sanitaires et médico-sociaux	p.32
Construction bois : l'essentiel pour la maîtrise d'ouvrage	p.33
Ecomatériaux pour une construction durable	p.34
Projets d'aménagement pour une ville durable	p.36
Evaluation environnementale des plans et programmes	p.40
Economie circulaire dans le BTP	p.42
Gérer le passif environnemental	p.44
Les techniques de dépollution des sols	p.46
Sols pollués, friches, changements d'usage	p.48
Se perfectionner au droit de l'environnement industriel	p.50
Réussir l'étude d'impact d'une ICPE	p.52
Découvrir le droit de l'environnement industriel	p.54
Maîtriser le droit de l'environnement industriel	p.58

L'amélioration de l'offre alimentaire et lutte contre le gaspillage alimentaire (1 jour)

Date(s) de session :
03/04/2024 - Neuilly-sur-Seine
05/06/2024 - Béziers

Capacité :
4 - 12 participants
1280 € HT / apprenant

Modalité :
Présentiel

Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Directeurs,
 - Agents hôteliers,
 - Restaurateurs,
 - Chefs de cuisine.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Comprendre les enjeux environnementaux, sociaux et sanitaires,
 - Maîtriser les enjeux environnementaux et économiques de l'achat de denrées (de l'achat à la consommation et aux déchets de denrées),
 - Réduire les gaspillages alimentaires,
 - Améliorer la qualité de l'offre alimentaire,
 - Améliorer les pratiques hôtelières,
 - Se projeter dans une stratégie de réduction énergétique.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les enjeux de la restauration durable - Apports théoriques

- Définition du développement durable,
- Les enjeux financiers, environnementaux, sociaux et de santé,
- Les intérêts à agir et les retours d'expériences de certains établissements.

► La lutte contre le gaspillage alimentaire - Apports théoriques & pratiques

- La définition du gaspillage alimentaire,
- Les chiffres clés,
- La réglementation : loi EGALIM, biodéchets,
- La chaîne du gaspillage alimentaire et les pistes de réduction,
- Exemple de plan d'action,
- La méthode de pesée des déchets alimentaires,
- La gestion des restes et de biodéchets (don, valorisation).

► Focus : la loi EGALIM - Apports théoriques & pratiques

- Les objectifs et différentes mesures,
- Outils et ressources.



Intervenants

- Marion CAMPION - Experte alimentation éthique et durable,
- Emeline MUNOZ - Experte alimentation éthique et durable.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Ecoconception des soins (1 jour)

La formation Ecoconception des soins s'adresse aux décideurs (Responsables achats, référent développement durable, cadres de santé, hygiénistes, pharmaciens, médecins, etc.). Elle permet de les former sur les méthodes d'écoconception (analyse du cycle de vie, coût global, analyse de la composition des produits, matrice sociale, accompagnement au changement, etc.) pour les rendre autonomes et pouvoir accompagner les projets des équipes terrain, soin par soin.

Date(s) de session :
25/04/2024 - Neuilly-sur-Seine
15/10/2024 - Béziers

Capacité :
4 - 12 participants
1280 € HT / apprenant

Modalité :
Présentiel

Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Acheteurs,
 - Responsables des services de soins / Cadres de santé,
 - Pharmaciens.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - Comprendre la méthode d'écoconception de soin,
 - Savoir identifier les impacts d'un soin,
 - Concevoir / penser un soin d'après une logique de suppression / substitution / réduction.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Le développement durable dans le soin - Apports théoriques

- Présentation du contexte,
- Les 3 piliers du développement durable,
- La méthode de l'écoconception.

► L'évaluation des impacts environnementaux d'un soin - Apports théoriques

- Les différents impacts environnementaux,
- La méthode ACV, l'indice PBT.

► Le coût global - Apports théoriques & pratiques

- Définition et exemples,
- Mise en situation.

► Les critères sanitaires et l'aspect social d'un soin - Apports théoriques & pratiques

- La santé environnementale et les déterminants de la santé,
- Les enjeux des perturbateurs endocriniens,
- Stratégies d'analyse,
- La matrice sociale du soin.

► Mise en œuvre d'une écoconception Apports théoriques & pratiques

- La méthode et les exemples,
- Mise en pratique,
- Les incontournables pour ancrer la pratique.



Intervenants

- Camille CHAUCHAT - Experte écoconception,
- Louison RECHE - Expert écoconception.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

La gestion des déchets en établissements sanitaires et médico-sociaux (1 jour)

Date(s) de session :
18/03/2024 - Béziers
14/05/2024 - Neuilly-sur-Seine

Capacité :
4 - 12 participants
1280 € HT / apprenant

Modalité :
Présentiel

Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Responsables des déchets,
- Responsables qualité,
- Responsables techniques,
- Responsables développement durable,
- Référents développement durable,
- Hygiénistes.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre les différents enjeux de la gestion des déchets dans une démarche de développement durable,

- Identifier les différents types de déchets et risques associés, ainsi que les non-conformités,
- Optimiser la collecte et le traitement des déchets,
- Remplir le registre des déchets sortants,
- Gérer la performance environnementale des prestations sous-traitées.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les enjeux et orientations nationaux, textes et réglementations spécifiques au secteur - Apports théoriques

- Contexte et enjeux environnementaux, économiques et sociaux,
- Textes structurants : enjeux et objectifs nationaux et régionaux (PRPGDD),
- Fiscalité sur le traitement des déchets : TEOM, Redevance Spéciale, Tarification Incitative, etc.,
- Certification des établissements sanitaires / évaluation externe des établissements médico-sociaux.

► Identifier les différents types de déchets et risques associés - Apports théoriques

- Présentation des catégories de déchets et filières d'élimination réglementaires.

► Identifier les non-conformités - Apports théoriques & pratiques

- Procédures de tri et audit de vérification,
- Identification des non-conformités d'un local « déchets »,
- Le bon remplissage du bordereau de suivi d'élimination des déchets.

► Registre des déchets sortants - Apports théoriques

- Classification des déchets selon le code de l'environnement.

► S'orienter vers de bonnes pratiques - Apports théoriques

- Les différents partenaires de collecte et traitement des déchets : collectivités, éco-organismes, associations, prestataires privés, etc.,
- Les modes de traitement des déchets incinération, recyclage, réutilisation, valorisation, etc.,
- Exemples de bonnes pratiques en établissements sanitaires et médico-sociaux.



Intervenants

- Emeline MUNOZ - Experte alimentation et déchet,
- Lucas BOGAERT-ROSSI - Expert achat et déchet.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Construction bois : l'essentiel pour la maîtrise d'ouvrage (1 jour)

Appréhender les techniques et méthodologies pour réussir un projet.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Conducteur d'opération,
- Maître d'ouvrage,
- Toute personne souhaitant conduire une opération intégrant du bois.

Prérequis : Avoir des connaissances de base sur les technologies du bâtiment.

Objectifs :

- Comprendre les fondamentaux de la construction bois ou mixité bois / béton,
- Evaluer un projet proposé et éviter les erreurs majeures,
- Suivre les études et la construction d'un projet bois.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Intégrer les fondamentaux de la construction bois - Apports théoriques & pratiques

La construction bois : les différents modes constructifs et techniques d'utilisation

- La construction à ossature bois,
- Le poteau / poutre bois,
- Construction en bois massif,
- Construction en madrier,
- Construction en panneaux massifs,
- Construction en panneaux CLT,
- Colombage,
- Avantages et inconvénients des différentes techniques.

Le traitement des façades en bois

- Les différents types de revêtements : bois, bardeau, panneaux, bardage, claire voie, bois composite, etc.),
- Les règles de l'art d'une bonne mise en œuvre,
- Problématique du vieillissement.

Les matériaux biosourcés comme isolant

- Laine de bois / chanvre,
- Fibre de bois,
- Autres matériaux.

► Intégrer les spécificités de la construction bois - Apports théoriques & pratiques

La construction bois et l'impact fonctionnel

- Acoustique,

- Flexibilité,
- Incendie.

La construction bois et l'impact technique

- La structure et la morphologie,
- Les réseaux aérauliques,
- La ventilation,
- La dilution et l'intégration de l'hygrothermie.

La mixité bois / béton

- Principes généraux,
- Points de vigilance.

La performance du bois

- La construction bois et la réglementation,
- Bilan carbone,
- RE 2020 / E+C,
- Chantier en filière sèche,
- Les labels : PEFC, FSB, autres, etc.

Points de vigilance en étude et construction

- Problématique de la goutte d'eau,
- Pied de mur,
- Façade en RdC,
- Les nuisibles,
- L'étanchéité à l'air,
- Les jonctions mixtes,
- Les grandes dimensions.

Points de vigilance MOA en construction bois

- En phase programmation,
- En phase de sélection d'un projet,
- En étude,
- En travaux,
- A la réception.



Intervenants



Moyens pédagogiques

- Quiz **Evaluation (notre approche)**
- Quiz **Assiduité**



Ecomatériaux pour une construction durable (2 jours)

Les enjeux environnementaux et sanitaires qui pèsent sur la construction et la rénovation des bâtiments, incitent à recourir à des matériaux et techniques écologiques, de plus en plus performants. Cependant, il n'est pas toujours évident de s'y retrouver face à la diversité des solutions et des offres. Il est donc indispensable de savoir appréhender les différents aspects techniques, logistiques, économiques de ces matériaux afin de faire les bons choix pour son opération.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Maîtres d'ouvrage publics et privés,
- Responsables de projets au sein de la promotion immobilière ou des bailleurs sociaux,
- Ingénieurs et architectes.

Prérequis : Etre confronté à des opérations de construction.

Objectifs :

- Identifier les enjeux techniques, économiques et opérationnels de l'écoconstruction,
- Se repérer parmi les écomatériaux et leurs caractéristiques,
- Mettre en œuvre les techniques constructives associées aux écomatériaux.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Identifier et choisir les matériaux biosourcés pour la construction - Apports théoriques & pratiques

Analyser les enjeux écologiques et sanitaires des matériaux de construction

- Identifier les impacts sur la qualité de l'air intérieur et la santé de certains matériaux de construction,
- L'analyse environnementale des matériaux de construction.

Identifier les matériaux et leurs caractéristiques

- Matériau biosourcé, écomatériau, matériau écologique : s'approprier le vocabulaire,
- Comprendre la réglementation, les normes et labels relatifs à ces matériaux,
- Se repérer parmi l'offre du marché : producteurs et filières, distributeurs, maîtres d'œuvre,
- Définir les caractéristiques techniques des matériaux au regard des critères de performance thermique, environnementale, acoustique, sanitaire, de confort et de sécurité incendie,
- Définir les critères de choix des matériaux : construction neuve ou rénovation, destination du bâtiment, conception architecturale, disponibilité de la ressource, contraintes économiques et financières,
- **Etude de cas :** analyse commentée de bâtiments et identification des matériaux retenus.

► Mettre en œuvre les matériaux et les techniques de construction écologiques - Apports théoriques & pratiques

Recourir aux techniques éprouvées

- Les isolants biosourcés : fibres et laines de bois, ouates de cellulose, sous-produits de culture de chanvre ou de lin, pailles, etc.,
- Brique de chanvre, construction en paille, etc.,
- Mortiers et enduits de paille, chanvre, etc.

Mettre en œuvre l'opération et la financer

- Connaître les écueils pour sécuriser la réalisation de l'opération : l'approvisionnement en matériaux, la traçabilité et la qualité, la bonne mise en œuvre des matériaux dans la construction,
- Estimer les coûts de construction,
- Identifier les dispositifs incitatifs au niveau national ou régional, l'articulation avec les crédits d'impôt, les enjeux et impacts des labels Bâtiment biosourcé, E+C-, etc.,
- **Exercice d'application :** à partir d'un projet de construction ou de rénovation, détermination de la solution adaptée après analyse de différentes données entre matériaux industriels et écomatériaux.



Intervenants

- Pascale SINNAEVE.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Projets d'aménagement pour une ville durable (2 jours)

Ville durable ou développement durable de la ville, entre approche conceptuelle et démarches concrètes, l'aménagement urbain évolue dans une volonté de concilier la qualité du cadre de vie, l'amélioration de la mise à disposition des services et la limitation des impacts sur l'environnement. À l'heure où d'autres approches liées notamment au numérique (*Smart Grids*) se développent, il est important de mettre en perspective l'ensemble des critères pour concevoir les projets urbains durables.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Responsables urbanisme et aménagement ou développement durable,
- Chargés de projet au sein des agences d'urbanisme, des bureaux d'études et de conseil,
- Toute personne impliquée dans la conception d'un projet urbain durable.

Prérequis : Maîtriser la réglementation applicable à l'aménagement urbain.

Objectifs :

- Définir la ville durable et prendre en compte les outils réglementaires et normatifs,
- Identifier les démarches d'évaluation des impacts environnementaux et définir les solutions de conception d'un projet urbain durable,
- Mettre en œuvre le développement durable aux différentes étapes et niveaux de *management* d'un projet.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► **Intégrer la réglementation et les outils normatifs encadrant une approche durable de la ville - Apports théoriques & pratiques**

La construction bois : les différents modes constructifs et techniques d'utilisation

- La construction à ossature bois.

Définir les enjeux et le champ d'une approche durable de la ville

- Loi Biodiversité, loi de transition énergétique : définir les enjeux et la portée des textes sur le développement urbain,
- L'articulation avec les règles et documents d'urbanisme.

Intégrer les outils de politique énergétique territoriale et locale

- Prendre en compte le Plan Climat Énergie Territorial (PCET);
- Intégrer le Schéma Régional Climat Air Énergie.

Intégrer les apports de la norme ISO 37101 dédiée au développement durable des communautés

- Définir les objectifs de développement durable de la collectivité,
- Contribuer à la mise en place et au *management* du projet en présence de multiples acteurs,
- Identifier les objectifs et atouts d'un système de *management* dans l'atteinte des objectifs,
- Assurer l'amélioration continue du système.

► **Déterminer les leviers et outils d'un projet d'aménagement durable - Apports théoriques & pratiques**

Mesurer et communiquer sur les impacts du territoire

- Définir l'empreinte écologique et calculer le bilan carbone,

- Évaluer le degré d'intégration des principes du développement durable dans son organisation selon l'ISO 26000.

Préserver et favoriser la biodiversité

- Gérer les espaces verts,
- Créer des cheminements adaptés.

Développer l'agriculture urbaine

- Définir les espaces à revégétaliser selon les contraintes de la ville,
- Développer les fermes urbaines,
- **Étude de cas :** analyse commentée d'exemples de réalisation en matière de biodiversité ou d'agriculture urbaine.

Assurer l'efficacité énergétique des projets d'aménagement

- Déterminer les besoins en consommation d'énergie associés à un projet urbain,
- Évaluer le potentiel en énergies renouvelables et les modalités de développement de ces solutions : caractéristiques locales, faisabilité technico-économique, acceptabilité,
- Analyser et prévoir les consommations à l'échelle d'un bâtiment,
- **Exercice d'application :** détermination des solutions techniques en matière d'énergie selon la nature du projet urbain et les caractéristiques locales.

Mettre en place une gouvernance responsable

- Identifier les enjeux et les bonnes pratiques en matière de gouvernance participative,
- Ancrer les pratiques responsables dans les échanges avec les partenaires, les services, les approvisionnements.



Intervenants

- Vincent VANEL.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Étude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Évaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de *quiz* d'auto-évaluation,
- À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Evaluation environnementale des plans et programmes (1 jour 1/2)

Les projets d'aménagement et de construction doivent nécessairement intégrer les enjeux environnementaux dès leur élaboration. En 2022 et 2023, les procédures d'évaluation environnementales des plans et projets continuent de s'étoffer. Le fameux décret « clause-filet » de 2022 a vu ses contours précisés par la jurisprudence administrative.

Par ailleurs, les porteurs de projets sont toujours contraints de lutter contre l'artificialisation des sols et d'intégrer l'objectif ZAN dès l'élaboration de leurs projets, d'autant plus prégnant depuis la promulgation des décrets d'application de la loi Climat et Résilience et loi 3DS. Application de la procédure *ad hoc* aux plans et programmes, impacts des décrets du 4 juillet et du 2 décembre 2022 sur les projets, point sur l'étude d'impact et les procédures de participation du public, etc., autant de nouveautés et de solutions dont la mise en œuvre opérationnelle doit être maîtrisée.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
11h - 1j1/2 : Sur mesure (devis)



Langue : Français.

Public :

- Établissements publics d'aménagement,
- Aménageurs publics et privés,
- Constructeurs, promoteurs immobiliers,
- Urbanistes, architectes, géomètres-experts,
- Directeurs des services techniques,
- Directeurs juridiques et contentieux,
- SEM d'aménagement, SPLA, CCI, DDT, OPAC,
- Ingénieurs et chargés d'études urbanisme,
- Agences d'urbanisme et de développement,
- Bureaux d'études et de conseils, CAUE,
- Avocats, juristes, notaires et conseils,
- Élus chargés de l'urbanisme et de l'aménagement,
- Secrétaires généraux et leurs adjoints,
- Membres des directions de l'urbanisme.

Prérequis : Maîtriser la réglementation applicable à l'aménagement urbain.

Objectifs :

- Maîtriser les nouvelles obligations relatives à la procédure d'évaluation environnementale,
- Identifier les acteurs compétents en matière d'évaluation environnementale,
- Adopter les bons réflexes en cas de projet d'aménagement,
- Analyser les nouveaux enjeux de la démocratie participative,
- Apprendre à élaborer ses projets en y intégrant l'objectif de lutte contre l'artificialisation des sols.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► **Que retenir de l'actualité en matière d'évaluation environnementale des plans et programmes ? - Apports théoriques**

► **Quels sont les derniers textes et jurisprudences impactant les plans et programmes ?**

- Quid de la validation de la procédure « *ad hoc* » mise en place par le décret du 13 octobre 2021 ?
- Quelles modalités d'évaluation applicables aux procédures d'abrogation ?
- CE, 23 novembre 2022, 458455,
- Quel premier bilan pour l'arrêté du 26 avril 2022 ?

► **Evaluation environnementale des projets : quelles nouveautés ? - Apports théoriques**

► **Décret du 27 décembre 2022 : quel impact sur les projets ?**

- Quelles définitions pour les zones préférentielles pour la renaturation en sols non artificialisés ?
- Comment les mesures de compensation sont-elles mises en œuvre dans ces zones ?
- Quid de l'étude d'optimisation de la densité des constructions ?

► **Retour sur le dispositif de la « clause-filet » : quel premier bilan ?**

- Le décret a-t-il rendu plus complexe l'évaluation environnementale des projets ?
- Quid de la question de la validité de la « clause-filet » ?
- CE, 20 janvier 2023, n°464129.

► **Décret du 4 juillet 2022 : quelles nouveautés ?**

- Quels sont les projets concernés par le champ d'application du décret ?
- Quelles possibilités d'exemptions ?
- Quels critères pour caractériser l'urgence d'une situation ?
- Quels apports de la circulaire du 2 août 2022 ?

► **Influence de la jurisprudence sur le cadre juridique des projets d'aménagement : quels sont les arrêts importants à retenir en 2022 ?**

- Apprécier l'évaluation environnementale d'un projet : précisions,
- CE, 25 mai 2022, n°447898, France Nature Environnement Languedoc-Roussillon,
- TA Montpellier, 20 septembre 2022, n°2005092,
- Nouvelles précisions sur la notion de projet,
- CAA Bordeaux, 28 septembre 2022, n°20BX01551,
- Quel sort pour une déclaration d'utilité publique prise sur le fondement d'un avis irrégulier de l'autorité environnementale ?
- CE, 21 juillet 2022, Commune de Grabels II,
- Quid de la possibilité de régulariser l'insuffisance d'une étude d'impact à l'occasion d'un recours contre une DUP ?
- CAA Paris, 10 juin 2022, n°20 PA03228,
- Exemple d'un recours contre une décision de soumission à évaluation environnementale après un cas par cas
- TA Montpellier, 18 octobre 2022, n° 2102306,
- Y a-t-il une nécessité d'analyser les effets indirects de l'utilisation et de l'exploitation d'une installation classée ?
- CE, 27 mars 2023, n° 450135.

► **Evaluation environnementale et dérogation espèces protégées - Apports théoriques**

► **Analyse de l'avis du Conseil d'Etat du 9 décembre 2022**

- Quel était l'état du droit positif sur ce sujet avant l'avis ?
- Dans quelles conditions un porteur de projet doit-il solliciter une dérogation à l'interdiction de porter atteinte aux espèces protégées ?
- Quelles questions restent encore en suspens ?
- L'abstention de satisfaire aux prescriptions d'un arrêté préfectoral, autorisant la dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées, est-elle constitutive d'un délit ?
- Cour de cass, 18 octobre 2022, n°21-86.965.

► **Etat des lieux sur l'objectif zan**

► **Objectif ZAN : quels sont les dernières actualités à prendre en compte ?**

- Le point sur les décrets de 2022 et les débats en cours sur la refonte des délais de mise en œuvre de l'objectif ZAN.

► **Bonnes pratiques : comment intégrer l'impact environnemental a un projet ? - Apports théoriques**

► **Examen au cas par cas : comment formuler une demande ?**

- Quelles incidences de la phase d'examen au cas par cas sur le *planning* du projet ?
- Quel contenu du dossier de demande ?
- Quid des annexes facultatives ?
- Comment « publier » son dossier ?
- Quelles sont les différentes phases d'instruction du dossier ?
- Décision de l'Autorité environnementale : comment et quand former un recours ?

PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

► Retour d'expérience - Etude d'impact d'un projet sur l'environnement : comment sécuriser votre projet et éviter les écueils ?

- Quelles sont les étapes incontournables pour réaliser une étude d'impact ?
- Quel contenu et points de vigilance dans l'élaboration de l'étude d'impact ?
- Quid de la difficile notion de proportionnalité ?
- Quels sont les délais nécessaires à la formalisation de l'étude et à son instruction ?

► Participation du public : quelles nouveautés ? - Apports théoriques

► Participation du public : quel bilan pour les procédures en cours et celles à venir ?

- Obligation d'organiser une concertation pour les PLU, quel bilan pratique ?

- Concertation des projets de renouvellement urbain : comment l'interpréter ?
- Quel est l'impact des dispositions de la loi sur l'accélération de la production des énergies renouvelables sur les procédures de participation du public ?
- Panorama des décisions de justice récentes en la matière,
- Consécration du référé liberté fondamentale en droit de l'environnement : comment tirer parti de l'ordonnance du 20 septembre 2022 du Conseil d'Etat ?

► De l'évitement à la compensation : comment réduire l'impact écologique d'un projet ? - Apports théoriques

► Séquence ERC : un outil indispensable à une étude d'impact efficace ?

- Eviter-Réduire-Compenser : comment se traduit la séquence ERC sur un projet ?
- Plans et programmes : des documents concernés par la

séquence ERC ?

- Champ d'application : quels projets échappent à la séquence ERC et à l'étude d'impact ?
- Faciliter la maîtrise foncière : l'étude d'impact doit-elle prévoir formellement des mesures compensatoires ?
- Dans quelles mesures le caractère subsidiaire de la compensation doit-il être pris en compte dans l'étude d'impact ?

► Focus sur la compensation environnementale : quels enjeux et limites ?

- Maître d'ouvrage : comment mettre en place des mesures compensatoires ?
- Comment gérer les mesures ERC lorsque plusieurs maîtres d'ouvrage sont concernés par un projet ?
- Pourquoi prévoir des mesures compensatoires avant la réalisation d'un projet les rend-elles plus efficaces ?

- Fonds de compensation, sites naturels de compensation, crédits de compensation, etc. : quels outils de compensation pour quels projets ?
- Evaluer les mesures compensatoires : intégrer la portée du registre de la compensation environnementale comme outil de mesure essentiel à la cohérence territoriale,
- Disponibilité du foncier : une contrainte majeure pour la compensation environnementale ?



Intervenants

- Jean-Philippe LECOMTE - Directeur et Associé,
- Gilles CHAPELIER - Responsable d'études en évaluation environnementale,
- Matthieu RIVET - Directeur d'agence,
- Laura CECCARELLI - LE GUEN - Avocate Associée,
- Laetitia SANTONI - Avocate Associée - Pôle Droit de l'urbanisme et de l'aménagement,
- François CORRE - Directeur Général Société d'économie mixte,
- François BRAUD - Avocat.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Economie circulaire dans le BTP (2 jours)

La loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) confère une place majeure aux enjeux du secteur du BTP. L'économie circulaire suppose un véritable changement de paradigme dans la manière d'aborder le secteur du bâtiment, notamment car il est à l'origine d'une part très importante des matières premières extraites et des déchets générés. Dans ce contexte, il est impératif pour les acteurs de la construction d'adapter leur activité aux enjeux actuels et de développer des projets vertueux : le réemploi dans la construction, les matériaux biosourcés, le diagnostic ressource et territorial, les notions techniques et les pratiques circulaires dans la construction sont autant de sujets qu'ils doivent désormais maîtriser.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Modalité :
Distanciel



Durée :
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Chef de projet ou chargé de projet MOA, architecte, *design*, décorateur, concepteur, etc.,
- Consultant environnement, transition, énergie, RSE,
- Toute personne impliquée dans une démarche économie circulaire issue des fonctions QHSE, impact, achat, logistique, environnement, produit et conception, *packaging*, aménagement, etc.

Prérequis : Avoir des connaissances et une activité de base dans le monde de la construction et / ou de la production et transformation des matériaux.

Objectifs :

- Cerner les atouts, les enjeux et le potentiel de la filière économie circulaire dans le bâtiment,
- Maîtriser le processus et les scénarios possibles des chantiers circulaires,
- S'approprier les références, la méthodologie et les outils pour déployer l'économie circulaire dans une activité liée au secteur du BTP.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Définir l'économie circulaire dans le BTP - Apports théoriques & pratiques

- Test de connaissance : évaluer son niveau de connaissance du secteur et appréhender les grands enjeux.

L'économie circulaire dans le BTP

- Les chiffres clés et le contexte,
- Les enjeux et le potentiel de la filière.

Décrire un chantier circulaire

- Le déroulement et le phasage d'un projet,
- Les acteurs : MOA, AMO, MOE, entreprises, aménageurs, etc.,
- Les objectifs programmatiques : réglementaires, économiques, esthétiques, environnementaux, analyses techniques,
- **Études de cas :** « benchmark des opérations exemplaires ». Choix parmi une liste et présentation par chaque participant d'un projet selon les critères lui semblant les plus intéressants.

► Intégrer l'économie circulaire dans ses projets de construction - Apports théoriques & pratiques

Maîtriser le processus et les scénarios possibles des chantiers circulaires

- L'écoconception en construction,
- Les différents scénarios d'usage et les chantiers de démolition / déconstruction.

Déployer une méthodologie pour intégrer le réemploi

- La valorisation des matériaux d'un site de déconstruction,
- La déconstruction et la reconstruction,
- L'approvisionnement durable et le circuit court,
- La prescription du mix matériaux vertueux (réemploi et biosourcé).

Développer une stratégie de mise en œuvre

- Définir une stratégie économie circulaire : le type de chantier, le phasage et les solutions,
- Écoconcevoir une construction circulaire : quantifier sa consommation et sa production, réaliser les études pré-opérationnelles pour le bâtiment (diagnostics, études, etc.),
- Développer un projet territorialisé : cartographie des acteurs, diagnostic et opportunités territoriales.

Les notions clés à maîtriser

- Sur le plan technique : le diagnostic Produit Équipement Matériaux Déchet, le CCTP réemploi,
- Les questions juridiques et assurantielles,
- Sur le plan organisationnel : la chaîne de valorisation, les acteurs et les services,
- **Exercice d'application :** choix d'un produit conventionnel et identification d'une solution alternative en utilisant un outil méthodologique dédié.



Intervenants

- Expert en environnement.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Étude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Évaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Gérer le passif environnemental (1 jour)

Dans un contexte économique propice aux cessations ou transferts d'activité d'entreprises, les opérations de cessions / acquisitions ou locations de terrains pollués se multiplient. Malgré le renforcement de la législation en matière d'obligation de remise en état des sites, le risque de contentieux s'est développé entre personnes privées. Il est donc impératif d'identifier et de mettre en œuvre les solutions contractuelles visant à gérer le passif environnemental.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Directeurs de site,
- Juristes,
- Directeurs environnement.

Prérequis : Connaître les bases du droit de l'environnement.

Objectifs :

- Identifier les situations à l'origine d'un passif environnemental,
- Appliquer les solutions contractuelles permettant de sécuriser les opérations de cession / acquisition de sites ou d'entreprises,
- Gérer le contentieux du passif environnemental.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Identifier et contractualiser le passif environnemental - Apports théoriques & pratiques

Connaître le cadre juridique d'un passif environnemental

- Distinguer les non-conformités et les pollutions,
- Identifier les responsabilités issues des polices administratives : ICPE, déchets, eau, air et REACH,
- Déterminer le cadre juridique lié aux pollutions : contenu et modalités de l'obligation de remise en état des sites pollués,
- Mesurer les impacts de la nouvelle responsabilité environnementale issue de la législation en vigueur,
- Estimer les risques de responsabilité civile,
- Décret du 19 août 2021 modifiant la procédure de cessation d'activité.

Identifier les acteurs et responsables du passif environnemental

- La responsabilité des exploitants et des propriétaires,
- Le rôle des propriétaires, bailleurs, preneurs, sociétés-mères, personnes publiques et ADEME.

Les éléments clés d'évaluation d'un passif environnemental

- Réaliser les audits, *due diligences* et diagnostics,
- Appliquer les nouveaux outils méthodologiques fixés par les circulaires.

Sécuriser en contractualisant les risques

- Identifier les opérations à risque : cessions / acquisitions, M&A et contrats de bail,
- Maîtriser les obligations d'information liées à la transaction et les sanctions encourues,

- Rédiger une convention de garantie de passif et les clauses environnementales,
- Prévoir des conditions suspensives et les conséquences des servitudes,
- La portée et les limites de ces clauses contractuelles : le transfert des responsabilités,
- **Exercice d'application :** rédaction d'une clause environnementale adaptée à une ou deux opérations particulières,
- Mise en situation.

► Gérer le contentieux du passif environnemental - Apports théoriques & pratiques

Le contentieux des conventions de garantie de passif

- Faire jouer une convention de garantie et identifier sa portée,
- Appréhender le pouvoir d'interprétation du juge,
- Recours en cascade entre contractants : les opposabilités des clauses limitatives de responsabilité.

Le contentieux du passif environnemental hors contrat

- Identifier les recours envisageables : le but recherché, les sanctions possibles et les possibilités d'indemnisation,
- Le contentieux administratif : les types de recours, les conditions de recevabilité, les délais pour agir, le pouvoir du juge et les moyens de défense,
- Les procédures de référé : l'utilité de l'expertise,
- Les contentieux civil et pénal : règles et principes,
- **Exercice d'application :** définition des recours envisageables dans différents cas de contentieux.



Intervenants

- Laurence LANOY - Avocate.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Les techniques de dépollution des sols (2 jours)

La dépollution d'un site dépend de différents critères relevant des caractéristiques des sols, des polluants présents, des objectifs de valorisation du terrain, etc. Ainsi, afin de choisir la technique adaptée, il convient de croiser et de hiérarchiser ces différentes données technico-économiques.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Modalité :
Distanciel



Durée :
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Responsables environnement, sécurité et qualité,
- Ingénieurs et techniciens,
- Membres de bureaux d'études.

Prérequis : Connaître les bases du droit de l'environnement.

Objectifs :

- Identifier les pollutions et le comportement des polluants dans les nappes et les sols,
- Appliquer les différentes méthodes de réhabilitation des sols et de dépollution des eaux souterraines,
- Construire un projet de dépollution.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Maîtriser les principales caractéristiques des pollutions - Apports théoriques & pratiques

- Identifier les principales familles de polluants,
- Pollutions organiques, minérales,
- Définir l'influence des paramètres des polluants,
- Volatilité, biodégradabilité, viscosité, solubilité, toxicité, mobilité, partition air / eau, etc.,
- Apprécier l'influence des paramètres du milieu sur le comportement des polluants,
- Hydrogéologie, chimie et microbiologie.

► Analyser les techniques de réhabilitation - Apports théoriques & pratiques

Connaître les différents types de traitements

- Définir les techniques de mise en sécurité simple,
- Identifier les techniques de confinement et d'immobilisation par stabilisation pour les sols,
- Inventorier les techniques de confinement hydraulique pour les eaux souterraines,
- Étudier les techniques de dépollution pour les sols et les eaux souterraines : procédés physiques in situ et ex situ, thermiques, chimiques, biologiques, etc.

Comparer les avantages et les inconvénients de ces techniques ainsi que leurs coûts

Identifier les évolutions futures à travers l'état des lieux des dernières technologies innovantes

► Choisir la technique de dépollution la mieux adaptée à chaque contexte - Apports théoriques & pratiques

► Hiérarchiser les priorités de la réhabilitation

- Déterminer les actions immédiates obligatoires,
- Recenser les actions de réhabilitation à moyen terme,
- Prendre en compte les résultats du plan de gestion et de l'Évaluation Quantitative des Risques Sanitaires (EQRS) pour une réhabilitation optimale,
- Cerner la notion de bilan coûts-avantages,
- Définir les critères pertinents pour le choix,
- Apprécier les apports de la norme NF X 31-620 et la démarche de certification adossée à cette norme,
- Apprécier les contraintes de sécurité pour les travaux,
- Prendre en compte les aspects sanitaires et environnementaux,
- Définir les aspects techniques et économiques de faisabilité,
- Évaluer la pérennité et la durabilité,
- Intégrer les aspects de sociabilité et d'acceptabilité du voisinage ainsi que la sensibilité publique et médiatique,
- Respecter les aspects juridiques et administratifs.



Intervenants

- Arnaud GERARDIN.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Étude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Évaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Sols pollués, friches, changements d'usage (1 jour)

Les anciens sites industriels sont une opportunité pour la lutte contre l'étalement urbain et la raréfaction du foncier en agglomération. La loi ALUR précise les responsabilités des différents acteurs d'un projet face au risque de pollution, sécurisant sa mise en œuvre. Il reste néanmoins indispensable, face aux enjeux financiers, de respecter les contraintes méthodologiques et d'urbanisme lors de la cession et de la « dépollution » du site.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Directeurs des services juridiques,
- Responsables environnement et techniques,
- Responsable aménagement, urbanisme
- Toute personne souhaitant maîtriser les aspects juridiques du réaménagement et de la valorisation des friches industrielles.

Prérequis : Connaître les bases du droit de l'environnement.

Objectifs :

- Décrire les enjeux de l'achat, la cession et le devenir des friches industrielles,
- Mettre en œuvre les possibilités de réaménagement et comparer les critères déterminants du choix,
- Analyser les contraintes juridiques et financières liées à la réhabilitation d'une friche industrielle.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Analyser les contraintes juridiques et financières liées à la réhabilitation d'un site pollué

► Gérer la sortie d'activité

- Méthodologie des sites et sols pollués : source, cible, voies de transfert,
- Caractériser l'état du terrain et analyser la situation d'urbanisme,
- Prendre en compte l'usage futur envisagé du site,
- Maîtriser la démarche et les obligations administratives,
- Comprendre la hiérarchie des responsables et identifier les nouveaux acteurs,
- Envisager la substitution de l'exploitant par un tiers intéressé,
- Connaître les solutions en cas de site orphelin,
- **Etude de cas :** analyse commentée d'un arrêté préfectoral de remise en état.

► Réussir la « dépollution »

- Choisir l'auditeur et les partenaires techniques,
- Définir le protocole d'étude,
- Adapter les plans de gestion à l'évolution du projet immobilier,
- Conduire les travaux et tenir les délais,
- Obtenir la « validation » administrative des opérations de « dépollution »,
- **Etude de cas :** analyse commentée d'un rapport d'audit technique.

► Sécuriser la cession d'un site

- Identifier les obligations du vendeur,
- Cerner les diligences minimales de l'acquéreur,
- Appréhender les sanctions du défaut d'information,
- Analyser les principales décisions de jurisprudence,
- Maîtriser les mécanismes de cessions amiables ou forcées (droit de préemption, expropriation, etc.),
- Accorder des garanties pertinentes et adaptées,
- **Exercice d'application :** rédaction de garanties de passif cas acheteur et cas vendeur.

► Maîtriser le devenir du site

- Maîtriser les vecteurs de contrainte : servitude d'utilité publique, zones d'information, plans de prévention des risques technologiques, PLU, etc.,
- Comprendre les règles relatives à l'instruction des autorisations d'urbanisme,
- Examiner la procédure d'institution de servitudes d'utilité publique.



Intervenants

- Patricia SAVIN - Avocate - Docteur en droit
- Sacha BRODETSKY - Avocat



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Se perfectionner au droit de l'environnement industriel (2 jours)

Face à un durcissement des sanctions en matière d'infraction environnementale, il est impératif de détecter les situations pouvant conduire à la mise en cause de la responsabilité de l'entreprise et du chef d'établissement. Maîtriser les enjeux et les mécanismes associés à la responsabilité civile, pénale et administrative permet de prévenir ce risque et de le gérer au mieux.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Directeurs de sites,
- Directeurs juridiques,
- Juristes.

Prérequis : Connaître les bases du droit de l'environnement.

Objectifs :

- Identifier les principaux textes encadrant les responsabilités environnementales,
- Analyser les modalités de mise en cause de la responsabilité,
- Prévenir le risque de mise en cause de la responsabilité de l'entreprise.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Gérer et prévenir sa responsabilité civile et pénale

► Rappel des principaux textes et acteurs environnementaux ayant des incidences en matière de responsabilité

- Comprendre l'organisation juridictionnelle,
- Le droit communautaire et son articulation avec le droit national,
- Les codes et les textes d'application,
- Les circulaires et guides méthodologiques,
- Les acteurs du droit de l'environnement et leurs prérogatives.

► Gérer et prévenir la responsabilité civile de l'entreprise

► Comprendre les fondements de la responsabilité civile : objectifs, faits constitutifs, domaines d'application en environnement

- Les différents types de responsabilité civile,
- Mettre en œuvre la responsabilité,
- Identifier les préjudices environnementaux,
- Les incidences d'une introduction dans le Code civil de la réparation du préjudice écologique,
- Intérêt d'une énonciation,
- **Etude de cas :** étude d'un exemple de responsabilité contractuelle suite à l'acquisition d'un terrain pollué.

► Gérer et prévenir la responsabilité pénale du chef d'entreprise et de la personne morale

- Maîtriser les sources de la responsabilité pénale : le Code de l'environnement, le Code pénal et les textes d'application,

- Mesurer la responsabilité du chef d'entreprise,
- Cerner le déroulement de la procédure pénale,
- Identifier les enjeux et spécificités de la délégation de pouvoirs,
- Les types d'infractions pénales et les peines applicables,
- **Etude de cas :** analyse commentée de poursuites pénales consécutives à un déversement de polluants dans un cours d'eau.

► Gérer et prévenir sa responsabilité administrative et sociétale

- Gérer et prévenir la responsabilité administrative,
- Comprendre les principes de la responsabilité de la puissance publique,
- Définir la responsabilité administrative de l'exploitant,
- Identifier les sanctions administratives,
- Cerner les voies de recours possibles,
- **Etude de cas :** étude d'un exemple de recours gracieux et contentieux contre un arrêté préfectoral de mise en demeure.

► Gérer et prévenir la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)

- Maîtriser la réglementation applicable à la publication d'informations extrafinancières des entreprises,
- Les enjeux du reporting RSE,
- Textes applicables,
- Cerner les enjeux de la « compliance » au sein de l'entreprise,
- Le devoir de vigilance,
- Le dispositif d'alerte issu de la loi Sapin 2 du 9 décembre 2016,
- Actualités.



Intervenants

- Patricia SAVIN - Avocate - Docteur en droit,
- Justine ORIER - SELARL PROER Avocats.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Réussir l'étude d'impact d'une ICPE

(1 jour)

Concevoir un projet respectueux de l'environnement afin d'obtenir l'autorisation de l'administration nécessite d'effectuer différentes évaluations de ses conséquences sur le milieu naturel et sur le voisinage, de justifier le choix du projet et de définir les mesures d'évitement, de réduction et de compensation en cas d'atteinte à l'environnement : tel est l'objet de l'étude d'impact.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
14h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Responsables environnement,
- Responsables d'études d'impact ou de projets soumis à l'étude d'impact,
- Ingénieurs et techniciens.

Prérequis : Connaître les bases du droit de l'environnement.

Objectifs :

- Expliquer les principes et la méthodologie de l'étude d'impact d'une ICPE,
- Appliquer les bonnes pratiques en matière d'évaluation et de formalisation,
- Formuler les mesures de réduction des impacts ou de compensation.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.



PROGRAMME DE LA FORMATION

► Valider le cadre réglementaire

- L'articulation entre l'étude d'impact et l'évaluation environnementale,
- L'étude d'impact appliquée aux ICPE et aux grands projets d'aménagement,
- Les textes réglementant les études d'impact et l'articulation avec le Code de l'environnement,
- Les relations entre le demandeur, le bureau d'études et les instructeurs de l'étude,
- L'incidence de la transposition de la directive IED,
- Les simplifications des procédures administratives : certificat de projet et autorisation unique.

► Maîtriser le contenu des études d'impact

- Les objectifs de l'étude d'impact,
- Les guides méthodologiques,
- L'examen au cas par cas,
- Le cadrage préalable,
- Le scénario de référence,
- **Etude de cas :** analyse du plan détaillé d'une étude d'impact d'après un exemple concret.

► Présenter l'état initial du site et de son environnement

- Décrire l'environnement du site, l'état de la pollution de l'eau et de l'air, des déchets, des transports et approvisionnements, de la biodiversité et des écosystèmes, des trames verte et bleue, du sous-sol, etc.,
- Mettre en œuvre des acquisitions de données physiques / chimiques,
- Le degré de précision à retenir,
- **Etude de cas :** identifier les mesures et analyses envisageables pour qualifier l'état de référence.

► Analyser les impacts sur l'environnement

- Différencier les effets directs et indirects, temporaires et permanents,
- Les points obligatoires à développer : le bruit, l'air, l'eau, l'intégration dans le paysage, les continuités écologiques, etc.,

- L'étude des effets cumulés,
- Appréhender les méthodes d'évaluation,
- Les seuils réglementaires en matière d'impact,
- **Etude de cas :** analyse critique et commentée d'une étude d'impact environnemental sur la base de cas pratiques rencontrés par les participants.

► Analyser l'origine, la nature et la gravité des impacts

- Savoir comment procéder et quel degré de précision retenir,
- Les points à développer : contamination de l'eau, de l'air, bruits-vibrations, déchets, qualité du sous-sol, etc.

► Justifier le choix du projet et présenter les mesures de maîtrise des impacts ou de compensation

- Présenter les solutions envisagées, les critères de choix de ce projet,
- Décrire les caractéristiques des solutions, les performances attendues, les dispositions d'aménagement et d'exploitation, les dépenses nécessaires, etc.,
- Les MTD (Meilleures Techniques Disponibles) : obligations ou recommandations ?
- Les nouveautés introduites par l'application de la directive IED,
- **Etude de cas :** identification des MTD récurrentes et transverses,
- **Etude de cas :** analyse critique et commentée d'une étude d'impact environnemental sur la base de cas pratiques rencontrés par les participants.

► Mettre en œuvre les mesures compensatoires

► Évaluer les risques pour la santé des populations

- La démarche d'évaluation et les guides méthodologiques,
- Le contenu de l'étude : inventaire des nuisances et substances, détermination de leurs effets, des voies de contamination, etc.,
- L'interprétation, la fiabilité et les incertitudes,
- Discuter et argumenter les hypothèses retenues,
- **Partage d'expériences :** les différents types de scénarios d'exposition des riverains



Intervenants

- Dominique EBERENTZ - Expert ICPE.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Découvrir le droit de l'environnement industriel (2 jours)

De nos jours, la quasi-totalité des activités industrielles est soumise à des contraintes réglementaires visant à maîtriser leurs impacts négatifs sur l'eau, l'air, les sols, etc. Afin de maîtriser les règles de base du droit de l'environnement, il est indispensable de se familiariser avec ses outils et ses mécanismes fondamentaux.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Responsables environnement,
- Responsables HSE,
- Responsables techniques,
- Juristes.

Prérequis : Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et juridiques des impacts environnementaux du secteur industriel.

Objectifs :

- Identifier les principaux textes applicables en droit de l'environnement industriel,
- Situer le rôle et les compétences des interlocuteurs publics et privés,
- Analyser les risques encourus en cas de non-conformité réglementaire.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

▶ **Intégrer l'essentiel de la réglementation et ses enjeux pratiques**

▶ **Connaître les sources nationales, européennes et internationales du droit de l'environnement**

- Hiérarchie des textes et articulation entre droit national et communautaire,
- Principes généraux du droit de l'environnement au niveau international,
- Principes généraux du droit de l'environnement en France,
- Approche nationale du droit de l'environnement.

▶ **Identifier les acteurs du droit de l'environnement**

- Les administrations publiques centralisées,
- Les services déconcentrés,
- Les collectivités territoriales,
- Les établissements publics.

▶ **Analyser les principaux textes applicables**

- Installations classées pour la protection de l'environnement,
- Sites et sols pollués,
- Économie circulaire,
- Déchets,
- Biodiversité,
- Energies renouvelables.

▶ **Mise en situation :** détermination du cadre réglementaire s'appliquant à son entreprise

▶ **Evaluer les fondements et enjeux de la responsabilité de l'entreprise et de son dirigeant**

▶ **Comprendre l'organisation juridictionnelle**

- Les juridictions compétentes (ordre judiciaire et administratif),

- Modalités et voies de recours.

▶ **Appréhender les risques en matière d'environnement**

- Responsabilité administrative,
- Responsabilité civile (contractuelle / délictuelle) et pénale.

▶ **Mise en situation :** constat lors d'une visite de l'inspection de l'environnement d'une non-conformité à la réglementation environnementale et détermination des conséquences et de la conduite à adopter



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Maîtriser le droit de l'environnement industriel

Gérer une activité industrielle implique d'avoir conscience des risques juridiques encourus en cas d'infraction. Afin de s'en préserver, il convient d'avoir une connaissance globale des principales réglementations en vigueur et des actions à mettre en œuvre pour maîtriser son impact environnemental.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
28h - 4j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Responsables environnement et sécurité,
- Responsables techniques,
- Responsables juridiques et juristes,
- Toute personne chargée de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement dans l'entreprise.

Prérequis : Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et juridiques des impacts environnementaux du secteur industriel.

Objectifs :

- Évaluer les exigences réglementaires auxquelles l'entreprise doit répondre,
- Les mettre en pratique,
- Mesurer les risques de fautes ou d'infractions au droit de l'environnement et leurs conséquences en matière de responsabilité.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.



PROGRAMME DE LA FORMATION

► Définir l'économie circulaire dans le BTP - Apports théoriques & pratiques

- Test de connaissance : évaluer son niveau de connaissance du secteur et appréhender les grands enjeux,
- Les acteurs : MOA, AMO, MOE, entreprises, aménageurs, etc.,
- Les objectifs programmatiques : réglementaires, économiques, esthétiques, environnementaux, analyses techniques.

► Développer une stratégie de mise en œuvre

- Définir une stratégie économie circulaire : le type de chantier, le phasage et les solutions.

MODULE 1

Assurer la conformité environnementale de l'entreprise

► Maîtriser les enjeux de responsabilité associés aux problématiques environnementales - Apports théoriques & pratiques

- Identifier les acteurs du droit de l'environnement et leurs prérogatives,
- Mesurer les enjeux de la responsabilité civile, pénale, administrative et environnemental.

► La réglementation applicable aux déchets - Apports théoriques & pratiques

- Assimiler les objectifs de la réglementation des déchets (hiérarchie du mode de traitement des déchets, économie circulaire, notion d'écoconception et de responsabilité élargie du producteur),
- Comprendre les notions de produits, déchets et sous-produits,
- Identifier les responsabilités associées aux déchets et à leur gestion,
- **Etude de cas :** détermination des responsabilités encourues suite à un rejet polluant dans un cours d'eau.

MODULE 2

Appliquer la réglementation des installations classées et des risques technologiques

► Maîtriser le cadre réglementaire des installations classées - Apports théoriques & pratiques

- Les textes applicables et les objectifs de la réglementation des ICPE.

► Ouvrir un site ICPE - Apports théoriques & pratiques

- Obtenir les déclarations, autorisations ou enregistrements d'exploitation,
- Les précautions à prendre.

► Exploiter un site ICPE - Apports théoriques & pratiques

- Mise en service d'un site ICPE,
- Changement des conditions d'exploitation,
- Évolution de la nomenclature,
- Défaut d'exploitation, accidents / incidents et sanctions associées.

► Fermer un site ICPE - Apports théoriques & pratiques

- Mise en sécurité d'un site ICPE,
- Réhabilitation d'un site ICPE,
- **Exercice d'application :** détermination du cadre réglementaire s'appliquant à son entreprise.

MODULE 3

Intégrer la réglementation applicable aux sites et sols pollués

► Maîtriser les principes de la politique nationale des sites et sols pollués - Apports théoriques & pratiques

- Méthodologie des sites et sols pollués : sources, cibles, voies de transfert,
- Réhabiliter un site par rapport à un usage déterminé,
- Distinguer les sites pollués par une ICPE de ceux pollués hors cadre ICPE,
- Comprendre la hiérarchie des responsables et identifier les nouveaux acteurs.

► Cerner les enjeux de l'article 173 de la loi ALUR : la substitution de l'exploitant par un tiers demandeur - Apports théoriques & pratiques

- Procédure de substitution,
- Garanties financières,
- Étendue de la responsabilité.

► Réussir la réhabilitation - Apports théoriques & pratiques

- Distinguer la procédure de remise en état de celle de changement d'usage,
- Choisir l'auditeur et les partenaires techniques,
- Définir le protocole d'étude,
- Adapter les plans de gestion à l'évolution du projet,
- Obtenir la « validation » administrative des opérations.

PROGRAMME DE LA FORMATION (suite)

► Sécuriser la cession d'un site - Apports théoriques & pratiques

- Cerner les diligences minimales de l'acquéreur,
- Identifier les obligations du vendeur,
- Appréhender les sanctions du défaut d'information,
- Maîtriser les mécanismes de cessions amiables ou forcées (droit de préemption, expropriation),
- Accorder des garanties pertinentes et adaptées.

► Maîtriser le devenir du site - Apports théoriques & pratiques

- Maîtriser les vecteurs de contrainte : servitude d'utilité publique, zones d'information, plans de prévention des risques technologiques, PLU,
- Examiner la procédure d'institution de servitudes d'utilité publique,
- Appliquer les règles relatives à l'instruction des autorisations d'urbanisme.

MODULE 4

Maîtriser les impacts environnementaux de l'activité

► Cerner les enjeux environnementaux et de développement durable applicables à l'immobilier - Apports théoriques & pratiques

- L'interdiction de destruction des espèces protégées : le dossier de dérogation,
- Les enjeux de performance énergétique des bâtiments,
- Le diagnostic technique : focus amiante,
- L'exploitation durable des bâtiments : le verdissement des baux,
- Les certifications.

► Maîtriser la réglementation applicable à la publication d'informations extra financières des entreprises - Apports théoriques & pratiques

- Les enjeux du reporting RSE,
- Textes applicables.

► Cerner les enjeux de la « compliance » au sein de l'entreprise - Apports théoriques & pratiques

- Le devoir de vigilance,
- Le dispositif d'alerte.



Intervenants

- Patricia SAVIN - Avocate - Docteur en droit
- Andrea RIGAL-CASTA - Avocat.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Étude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Évaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- À chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



04

Améliorer les conditions humaines

L'hygiène des locaux sans chimie	p.62
Santé environnementale - secteur sanitaire	p.63
Droits humains : leur cadre réglementaire et leurs risques	p.64
Prévenir, détecter et agir face aux comportements sexistes	p.65
Recrutement et non-discrimination	p.66
Prévenir les risques psychosociaux	p.68

L'hygiène des locaux sans chimie

(1 jour)

Ce Programme s'adresse aux référents hygiène afin de réduire l'usage de la chimie dans les pratiques de nettoyage des locaux.

Date(s) de session
06/06/2024 - Béziers
17/10/2024 - Neuilly-sur-Seine

Capacité
4 - 12 participants
1280 € HT / apprenant

Modalité
Présentiel

Durée
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
 - Public :**
 - Responsable qualité,
 - Gestionnaire des risques,
 - Gouvernante ou responsable d'hébergement,
 - Cadre de santé,
 - Acheteurs de produits d'entretien.
 - Prérequis :** Aucun.
 - Objectifs :**
 - Comprendre et analyser les risques liés à l'utilisation des produits chimiques et plus spécifiquement des produits d'entretien,
 - Initier un entretien des locaux plus responsable,
 - Convaincre et accompagner les équipes.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.**

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Définition des risques chimiques - Apports théoriques & pratiques

- Qu'est-ce qu'un risque chimique ?
- Quelles en sont les sources ?
- Quels en sont les effets ?

► Réglementation : encadrement législatif (REACH, CLP, FDS) - Apports théoriques

- **Atelier pratique :** les pictogrammes de dangerosité et leur signification,
- Les fiches de données de sécurité en pratique.

► Les éléments clés en hygiène - Apports théoriques

- L'utilité des détergents, des désinfectants et détartrants,
- Comment survivent les bactéries ?
- Le cercle de Sinner,
- Les procédés sans chimie,
- La notion de zone de risque.
- **Atelier pratique :** le choix de la méthode de nettoyage en fonction de chaque situation.

► Apports de connaissance

- Les critères d'achats écoresponsables,
- La gestion des produits chimiques restant.



Intervenants

- Jeanne LEMONNIER - Experte chimiste,
- Fanny AUGER - Experte chimiste et ACV.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Santé environnementale - secteur sanitaire

(1 jour)

Cette formation vise à déployer une méthode de prévention en santé environnementale et à initier des actions préventives et ou de promotion de santé environnementale en milieu professionnel.

Date(s) de session
19/03/2024 - Béziers
08/10/2024 - Neuilly-sur-Seine

Capacité
4 - 12 participants
1280 € HT / apprenant

Modalité
Présentiel

Durée
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
 - Public :**
 - Sages femmes,
 - Auxiliaire de puériculture,
 - Infirmière puéricultrice DE,
 - Pédiatre.
 - Prérequis :** Aucun.
 - Objectifs :**
 - Reconnaître un label fiable pour cosmétiques,
 - Avoir un regard critique sur une liste d'ingrédients,
 - Analyser les pratiques professionnelles.
- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.**

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Comprendre le concept de santé environnementale - Apports théoriques

- Les déterminants de la santé,
- La notion de développement durable,
- La définition de la santé environnementale.

► Comprendre les données de santé publique : les chiffres - Apports théoriques

- **Connaître le contexte politique (de l'international au régional) - Apports théoriques**
- La charte d'Ottawa,
- La charte de l'environnement,
- La convention développement durable état / fédérations hospitalières,
- Les 1400 jours,
- PNSE.

► Identifier et découvrir les polluants physiques / chimiques / biologiques de l'environnement sous leur vrai nom - Apports théoriques & pratiques

- Au sein d'un logement,
- Au sein d'une maternité,
- Comprendre les bénéfices de la santé environnementale.

► Rédiger un cahier des charges de produit cosmétique bébé exemplaire - Apports théoriques & pratiques

- Les labels en cosmétiques,
- Mise en situation cas pratique.

► Analyse critique de pratique professionnelle : exemple du soin du cordon - Apports théoriques & pratiques

► Introduction à l'écoconception - Apports théoriques



Intervenants

- Fabienne AGULLON - Experte en santé environnementale,
- Camille de SACY - Experte en santé environnementale.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Droits humains : leur cadre réglementaire et leurs risques (1 jour)

Les droits humains prennent une place de plus en plus importante au sein des activités des entreprises, notamment pour celles évoluant dans plusieurs pays ou disposant de chaînes de valeur complexes. Que ce soit directement du fait de ses activités, par ses investissements, ou au sein de sa chaîne de valeur, les risques réputationnels et financiers en cas de violations des droits fondamentaux sont nombreux. Ainsi, identifier ses risques, mettre en place des politiques efficaces et des indicateurs robustes apparaît comme un prérequis majeur pour une conduite sereine des activités.

Capacité
4 - 12 participants

Modalité
Présentiel

Durée
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Départements *Compliance*,
- Département RSE,
- Département Risque et Achats.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Connaître le cadre réglementaire et les contentieux sur la thématique des droits humains,
- Identifier efficacement ses risques et ses bonnes pratiques en matière de droits humains, spécifiques au secteur d'activité de l'entreprise.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Connaître le cadre réglementaire et méthodologique en matière de droits humains et d'entreprises - Apports théoriques & pratiques

- Le cadre réglementaire applicable aux entreprises,
- Les contentieux relatifs aux droits humains,
- La méthodologie d'identification des risques.

► L'importance de l'identification des risques en matière de droits humains au sein de l'entreprise - Apports théoriques & pratiques

- Les spécificités liées au secteur d'activité de l'entreprise,
- L'identification des risques en matière de droits humains - atelier de travail,
- Perspectives et bonnes pratiques.



Intervenants

- Eugénie DENAT - Experte droits humains et parties prenantes,
- Lucie ARNAUD - Experte droits humains et parties prenantes.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Approche théorique,
- Cas pratiques / ateliers de travail,
- Evaluation (notre approche).



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de *quiz* d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



Prévenir, détecter et agir face aux comportements sexistes (1 jour)

Les comportements sexistes ont un coût pour celles et ceux qui les subissent (repli, démotivation, mal-être, dépression, perte en productivité, plancher collant, plafond de verre) mais aussi pour les employeurs : absentéisme, turnover, image de marque, difficulté à recruter.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Modalité :
Distanciel



Durée :
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Collaborateurs des services RH,
- Managers,
- Référent(es) harcèlement et sexisme.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Faire le lien entre les inégalités professionnelles et les stéréotypes de genre,
- Identifier et distinguer différents comportements sexistes au travail,
- Connaître les définitions juridiques et sanctions associées.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Le rôle de l'OTI, attentes et déroulement des travaux dans le cadre de l'audit de la Société à Mission - Apports théoriques, quiz interactif

- Contexte réglementaire et approche d'audit,
- Description des travaux d'audit.

► Identifier et informer en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes - Apports théoriques & pratiques

- Lutter contre les inégalités professionnelles,
- Les stéréotypes de genre,
- Identifier l'agissement sexiste, la discrimination, l'outrage sexiste et le harcèlement sexuel,
- Décrypter les chiffres clés des violences sexistes et sexuelles,
- Analyser les conséquences des comportements sexistes sur les personnes et pour l'employeur,
- Maîtriser les définitions légales et sanctions disciplinaires, pénales et civiles,
- **Exercice d'application :** identification des stéréotypes et leurs impacts comme une des sources d'inégalités entre les femmes et les hommes.

► Accueillir le signalement d'un agissement sexiste ou de harcèlement sexuel - Apports théoriques & pratiques

- La confidentialité, la neutralité, l'écoute active et l'empathie,

- Détecter l'origine du risque et ses conséquences sur les personnes,
- **Partage d'expériences :** les participant.es échangent autour de témoignages concrets issus de l'environnement du travail qu'ils et elles apprennent à caractériser.

► Accompagner la personne à l'origine du signalement de harcèlement sexuel présumé - Apports théoriques

- Mettre en place des mesures conservatoires pour protéger les personnes,
- Élaborer une procédure d'enquête interne,
- Lister les acteurs et actrices internes et externes vers qui orienter la personne.

► Prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes - Apports théoriques & pratiques

- Recenser les différentes actions de prévention possibles,
- **Jeu de rôles :** les participant.es sont amené.es à élaborer collectivement un ensemble d'actions et réactions possibles et / ou nécessaires pour prévenir, détecter et agir face au sexisme ordinaire, à la discrimination, l'outrage sexiste, au harcèlement sexuel ainsi qu'aux agressions sexuelles en tant que salarié.e RH, manager, référent.e harcèlement et sexisme ou représentant.e du personnel.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Étude de cas concrets,
- Quiz en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de *quiz* d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Recrutement et non-discrimination

(1 jour)

Au-delà de l'obligation édictée par la loi du 27/01/17 relative à l'égalité et à la citoyenneté de former périodiquement certains publics à la non-discrimination à l'embauche, les praticiens du recrutement sont à la recherche de bonnes pratiques leur permettant de conjuguer le nécessaire respect du cadre juridique et l'efficacité professionnelle attendue dans les missions qui leur sont confiées.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Modalité :
Distanciel



Durée :
7h - 1j : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Chargés de recrutement, consultants en recrutement,
- Responsables ressources humaines et collaborateurs des services RH,
- Toute personne amenée à participer au recrutement de collaborateurs.

Prérequis : Avoir des connaissances en droit du travail.

Objectifs :

- Maîtriser les obligations des entreprises en matière de non-discrimination à l'embauche,
- Mettre en place des outils pour favoriser la non-discrimination lors du recrutement,
- Identifier et mettre en œuvre les bonnes pratiques dans les différentes étapes du processus de recrutement.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Maîtriser le cadre juridique et identifier les risques - Apports théoriques & pratiques, quiz interactif

- Cerner le principe de non-discrimination en droit du travail
- Rappel des critères prohibés : origine, sexe, etc.,
- Focus sur les critères prohibés les plus exposés lors du recrutement,
- Test de connaissances : questions / réponses sur les domaines de non-discrimination,
- Identifier les différences de traitement autorisées en matière de recrutement et d'accès à un stage,
- Les conditions légales d'exigence professionnelle essentielle et déterminante, d'objectif légitime et d'exigence proportionnée,
- Les différences de traitement fondées sur l'âge, l'état de santé, le handicap ou le lieu de résidence,
- **Etude de cas :** rédaction par chaque participant d'une situation justifiant une différence de traitement autorisée,
- Appréhender les risques pour l'entreprise,
- **Test de connaissances :** questions / réponses sur les sanctions encourues par l'employeur,
- La responsabilité civile et pénale,
- Le contentieux individuel et l'action de groupe,
- L'image de marque de l'entreprise.

► Mobiliser les ressources existantes favorisant la non-discrimination à l'embauche - Apports théoriques, quiz interactif

- Rédiger les offres d'emploi,
- Le guide de bonnes pratiques de Pôle Emploi,
- Concevoir les rubriques du formulaire ou dossier de candidature,
- Les rubriques possibles / à proscrire,

- La distinction des informations à recueillir au moment du recrutement et au moment de l'embauche,
- Le CV anonyme,
- Recruter par simulation ou sans CV,
- L'intérêt de ces techniques au plan de la non-discrimination,
- Pratiquer l'auto-testing,
- Les modalités de mise en œuvre,
- **Test de connaissances :** questions / réponses sur des exemples d'offres d'emploi,

► Adopter les bonnes pratiques à chaque étape du recrutement - Apports théoriques & pratiques

- Maîtriser les critères de présélection,
- Définir des critères objectifs,
- Prendre en compte le lieu de résidence,
- Conduire les entretiens de recrutement,
- Les informations à collecter / les informations n'entrant pas dans le cadre du recrutement,
- Aborder la question du handicap ou de l'état de santé avant l'embauche, en lien avec le poste à pourvoir,
- Rédiger les comptes rendus d'entretien,
- Les critères d'évaluation des candidatures,
- La formalisation des comptes rendus,
- Favoriser des pratiques non-discriminantes à l'embauche auprès des opérationnels,
- La sensibilisation des opérationnels recruteurs occasionnels,
- Le compte rendu d'entretien navette,
- Mises en situation : simulation d'entretiens individuels par les participants, avec un candidat mentionnant « travailleur handicapé » sur son CV, avec un manager réclamant un collaborateur « junior ».



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Prévenir les risques psychosociaux

(2 jours)

L'amélioration des conditions de travail des collaborateurs doit être une préoccupation constante de l'entreprise, car des salariés bien dans leur peau contribuent à l'amélioration de la productivité et de la compétitivité. Pour cela, il convient de mettre en place des mécanismes qui permettent de détecter les signes de souffrance au travail et d'impliquer l'ensemble des acteurs dans une démarche de prévention des risques psychosociaux (RPS) et de promotion de la qualité de vie au travail.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Chargés de recrutement, consultants en recrutement,
- Responsables ressources humaines et collaborateurs des services RH,
- Toute personne amenée à participer au recrutement de collaborateurs.

Prérequis : Avoir des connaissances générales sur les enjeux réglementaires et juridiques des impacts environnementaux du secteur industriel.

Objectifs :

- Cerner les risques psychosociaux et leurs conséquences sur les individus et l'organisation,
- Identifier les ressources psychosociales individuelles et collectives pour améliorer les coopérations au sein de chaque équipe et entre les équipes,
- Être en mesure d'orienter les situations difficiles.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Comprendre les risques psychosociaux et leurs conséquences sur les individus et les organisations - Apports théoriques, & pratiques

- Connaître les enjeux des RPS et de la Qualité de Vie au Travail (QVT) au sein d'une organisation,
- Connaître les risques psychosociaux et les enjeux,
- Identifier l'émergence d'une situation à risque et repérer les signaux de détection,
- Cerner la notion de « facteurs de risque et facteurs de protection » pour la prévention,
- Intégrer la réglementation en vigueur et les obligations de l'employeur : actualisation de la réglementation sur le harcèlement moral, le harcèlement sexuel, la loi Santé au travail,
- **Etude de cas :** identification des manifestations et des conséquences d'une situation à risque, repérage des signaux faibles.

► Identifier les facteurs de RPS et leurs conséquences sur les individus et l'organisation - Apports théoriques & pratiques

- Mettre en pratique la typologie d'analyse de situation « facteurs de risque / facteurs de protection »
- Connaître les ressources existantes et s'appuyer sur les acteurs internes relais de la prévention : RH, IRP, services de santé, etc.,
- Définir les actions s'appuyant sur le cadre juridique et permettant le développement de la QVT,
- Sensibiliser au rôle de chacun : manager, RH, service de santé au travail, IRP,

- **Etude de cas :** analyse de situations proposées par les participants.

► Partager un langage commun les risques psychosociaux - Apports théoriques

- Développer une posture managériale préventive,
- Prendre soin de soi pour mieux accompagner autrui,
- Utiliser et développer ses compétences managériales pour contribuer au développement du bien-être de chacun,
- Identifier et mettre en application les outils permettant une posture préventive pour soi et autrui.

► Prévenir et réduire les RPS et améliorer la QVT au sein de son équipe - Apports théoriques & pratiques

- Mettre en application les outils permettant d'analyser méthodiquement les informations reçues et d'accompagner les salariés avec une juste distance,
- Participer à la mise en œuvre d'actions préventives des RPS en collaboration avec tous les acteurs internes et externes,
- **Partage d'expériences :** atelier d'analyse et d'échanges de pratiques.



Moyens pédagogiques

- Quiz **Evaluation (notre approche)**
- quiz **Assiduité**





05

Bâtir sa stratégie et son organisation

L'intégration d'une démarche RSE au sein de son organisation - tout secteur confondu	p.72
Référents RSE de services hospitaliers : mener une démarche RSE au sein de son organisation - secteur sanitaire	p.73
Référent RSE	p.74
Bloc opératoire écoresponsable : mettre en œuvre le développement durable - secteur sanitaire	p.76
Devenir Société à Mission	p.77
Devenir Société à Mission (présentiel)	p.78
Société à Mission : se préparer à la vérification par un OTI	p.79
Management et RSE	p.80
Intégrer la RSE dans sa politique RH	p.82
Réussir sa communication	p.84
Communiquer sa raison d'être : actionner un levier d'engagement	p.85
« Nudge » & RSE : comment emporter l'adhésion en interne ?	p.86
Marketing responsable : créer de la valeur	p.88

L'intégration d'une démarche RSE au sein de son organisation - tout secteur confondu (1 jour)

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) constituent un guide pour traiter l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance afin d'assurer la croissance économique durable de l'organisation et de la Société plus largement. Plusieurs dimensions du bien-être humain et de la protection de la planète sont couvertes pour permettre aux entreprises d'identifier les thèmes d'engagement et des actions RSE. Cette sensibilisation permettra de se familiariser avec les 17 objectifs et de savoir comment confirmer des engagements organisationnels conformément au cadre de Nations Unies en les affirmant par l'adhésion au réseau international.

Date(s) de session :
18/04/2024 - Béziers
03/10/2024 - Neuilly-sur-Seine

Capacité :
4 - 12 participants
1280 € HT / apprenant

Modalité :
Présentiel

Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public : Tout public.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Maîtriser les principes de la RSE dans tout secteur,
- Comprendre la transversalité du concept et ses implications organisationnelles,
- Conduire des projets pour fédérer et dynamiser les équipes autour de la RSE.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Principes de la RSE - Apports théoriques

- L'affirmation du respect des générations futures (philosophique et juridique),
- Les quatre piliers du développement durable : économique, social, environnemental, sociétal,
- Les enjeux environnementaux (changement climatique, limites planétaires, etc.),
- Les initiatives et réglementations françaises (émergences des enjeux, rappels juridiques sur le droit de l'environnement, les lois « environnement », focus sur les grands textes, etc.),
- Les référentiels et outils (ODD, THOSE®, les ISO, le BEGES, l'ACV).

► L'application et l'organisation de la RSE - Apports théoriques & pratiques

- L'impulsion d'une démarche,
- La communication et la motivation des agents,
- Le suivi des actions,
- L'identification des parties prenantes.



Intervenants

- Chloé THÉVENOT - Experte RSE,
- Pierre GREMET - Expert RSE.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Référents RSE de services hospitaliers : mener une démarche RSE au sein de son organisation - secteur sanitaire (1 jour)



Date(s) de session :
11/06/2024 - Neuilly-sur-Seine
05/11/2024 - Béziers



Capacité :
4 - 12 participants
1280 € HT / apprenant



Modalité :
Présentiel



Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public : Tout public.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Maîtriser les principes du développement durable en milieu hospitalier en lien avec la certification,
- S'approprier la politique développement durable de leur établissement,
- Réaliser des audits internes,
- Piloter la démarche de l'établissement (animation, groupe de travail, plan d'action, indicateurs).

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Le développement durable - Apports théoriques & pratiques

- Présentation du développement durable, de ses enjeux, mais aussi du contexte stratégique et réglementaire en lien avec la certification HAS,
- Présentation des certifications existantes :
- SME : EMAS, ISO 14001,
- SMRSE : ISO 26000, THOSE®,
- Présentation de la politique développement durable de l'établissement,
- Réalisation d'un audit flash directement dans les services (par groupe de 4).

► Animation - Apports théoriques & pratiques

- Outils et méthodes pour faire vivre le développement durable au quotidien,
- Réaliser un audit interne RSE : méthode, thématique à aborder, prioriser les enjeux de l'établissement,
- Présentation d'un plan d'action d'un établissement,
- Présentation des écogestes d'un établissement,
- Construction d'un plan d'action avec objectifs à partir de la méthode SMART, indicateurs, échéances, pilote en lien avec les thématiques prioritaires identifiées.



Intervenants

- Chloé THÉVENOT - Experte management RSE,
- Delphine MORAND - Experte management RSE.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Référent RSE (1 jour)

Cette formation donnera aux apprenants les clés de compréhension des sujets de la RSE ainsi que la réglementation actuelle permettant de piloter et de déterminer les priorités.



Capacité :
580 € HT / apprenant



Modalité :
E-Learning



Durée :
7h - 1j : à la demande

Langue : Français.

Public :

- Responsables qualité,
- Référents RSE,
- Directeurs,
- Cadre supérieur.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Maîtriser les principes de la RSE dans tout secteur,
- Comprendre la transversalité du concept et ses implications organisationnelles,
- Conduire des projets pour fédérer et dynamiser les équipes autour de la RSE.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.



Intervenants

- Equipe Primum Non Nocere®.



Moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques,
- Lien internet vers des sites ressources.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences via reporting.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► La Qualité de l'Air Intérieur (QAI)

- Les données chiffrées,
- Le contexte réglementaire de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI),
- Les effets d'une mauvaise qualité de l'air sur la santé,
- Les sources de polluant de l'air intérieur,
- Les 10 écogestes de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI).

► La santé environnementale

- Les définitions de la santé et de la santé environnementale,
- Le contexte et le cadre réglementaire,
- Les sources de polluants, les risques et les effets sur la santé,
- Les bases de la prévention en santé.

► L'hygiène des locaux

- L'hygiène hospitalière et ses raisons,
- Les bases de l'hygiène,
- Le risque chimique,
- Les sources d'exposition,
- Les pictogrammes de dangerosité,
- Les produits et méthodes d'entretien des locaux,
- La démarche de prévention,
- Quelques exemples de démarches.

► La restauration éthique et durable

- Les enjeux et les impacts de la restauration,
- Point législatif - lois PACTE, EGALIM, gros producteur,
- Les enjeux de santé liés à la restauration.

► La mobilité durable

- Définition et enjeux de la mobilité,
- Les enjeux environnementaux,
- Les enjeux sociaux,
- La réglementation,
- Les facteurs d'impact,
- La performance énergétique du bâtiment,
- Qu'est-ce que l'énergie ?
- Les enjeux liés à l'énergie : effet de serre / impact de l'homme sur le réchauffement climatique, la production d'énergie (renouvelable, fossile, nucléaire), les Kwh en France,
- Introduction à l'audit énergétique,
- Introduction au BEGES,
- La loi ELAN.

► Le dialogue avec les parties prenantes

- La définition des parties prenantes,
- L'identification des parties prenantes,
- Les exemples de parties prenantes d'un établissement de santé,
- Instaurer le dialogue avec les parties prenantes,
- Opportunités et exemples de la démarche.

► Les achats responsables

- La définition des achats responsables,
- Le contexte réglementaire : code de la commande publique et ambitions du PNAAPD,
- Les différents plans nationaux (PNSE, PST, etc.),
- Les perspectives d'intérêt des achats responsables,
- Un exemple : le marché des couches / nettoyage sans chimie.

► Les matières résiduelles (les déchets)

- Les enjeux sociétaux / environnementaux / chiffres clés

- (taux recyclable, enfouissement, incinération),
- Définitions générales des déchets et des modes de traitements (dont les DASRI),
- Les filières obligatoires.

► La gouvernance

- La démarche,
- L'animation et le pilotage,
- La communication,
- Les raisons d'agir,
- Appuis à la démarche.

► Le cycle de l'eau

- La consommation d'eau : sous comptage, eau pluviale, réglementation ERP, le traitement de l'eau,
- La maîtrise sanitaire : eau de boisson distribuée,
- La qualité des effluents,
- Les moustiques,
- Les écogestes.

► La Qualité de Vie au Travail (QVT)

- La construction de la QVT,
- La définition,
- Les enjeux de la QVT,
- La réglementation.

► Les référentiels normatifs de la RSE et les diagnostics

- Les intérêts, bénéfices d'un diagnostic RSE,
- Les différents référentiels et labels,
- Le vocabulaire.

► La biodiversité

- Les définitions : biodiversité, espèces animales et végétales, les écosystèmes et interactions, les diversités,
- Comprendre les enjeux, les chiffres clés : La déforestation - la 6^e extinction massive,
- Les services rendus par la biodiversité : l'alimentation, la pharmacopée, le biomimétisme, la santé environnementale (sylvothérapie, jardin thérapeutique, se divertir) la régulation climatique, la pollinisation, les matières premières,
- Le contexte : acidification des océans, raréfaction des ressources, qualité de l'air, les zoonoses,
- Les actions mondiales, de l'état de la société civile,
- Les acteurs de la biodiversité : l'agence Française de la Biodiversité, les associations, etc.,
- Les moyens de protections de la biodiversité prévues par la réglementation, les actions volontaires, favoriser les entreprises responsables.

Bloc opératoire écoresponsable : mettre en œuvre le Développement Durable - secteur sanitaire (1 jour)

Pour les équipes qui souhaitent réaliser la transition écologique vers un bloc écoresponsable. La formation a pour but de sensibiliser et outiller les équipes à la mise en place d'actions d'amélioration de l'impact du bloc, notamment en termes de réduction et gestion des déchets. Une matinée consacrée à la compréhension des enjeux avec des apports de connaissance sur les achats, l'écoconception des soins et les déchets du bloc. Une après-midi pratique axée sur le remplissage du diagnostic, le score, des échanges sur des actions d'amélioration et des exemples éprouvés de mise en œuvre. Cette formation permet de réduire les déchets produits par le bloc.

Date(s) de session :
03/04/2024 - Neuilly-sur-Seine
24/09/2024 - Béziers

Capacité :
4 - 12 participants
1280 € HT / apprenant

Modalité :
Présentiel

Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Directeurs des soins,
- Personnel médical (chirurgie et anesthésie),
- Personnel paramédical (chirurgie et anesthésie),
- Pharmacien et acheteur des dispositifs médicaux,
- Responsable de la stérilisation et hygiéniste,
- Gestionnaire des déchets,
- Cadre des blocs opératoires,
- Référent développement durable / RSE.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Identifier les enjeux du développement durable et la méthodologie de mise en œuvre opérationnelle au sein du bloc opératoire
- Savoir utiliser les leviers d'actions que sont les achats responsables, l'écoconception des soins et la gestion des déchets,
- Evaluer la maturité de son bloc opératoire en termes de développement durable et identifier les actions prioritaires.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Concepts et définitions - Apports théoriques

- Sensibilisation enjeux climat et déchets,
- Impacts des blocs opératoires sur ces enjeux,
- Définition RSE, développement durable, santé environnementale, économie circulaire,
- Cadre réglementaire et plans nationaux.

► Les Achats au bloc opératoire - Apports théoriques

- Comprendre le fonctionnement des achats,
- L'intégration des critères de développement durable,
- La question de l'usage unique Vs l'usage multiple.

► L'écoconception des soins - Apports théoriques, cas pratique

- La méthodologie d'écoconception des soins

- La mise en œuvre sur des exemples concrets,
- La question des gaz anesthésiants.

► Les déchets du bloc opératoire - Apports théoriques, cas pratique

- La méthodologie de gestion des déchets,
- Les filières de valorisation,
- La question des DASRI.

► Atelier Diagnostic bloc opératoire écoresponsable - Cas pratique

- Scoring sur 30 questions du référentiel bloc opératoire écoresponsable,
- Analyse des résultats et discussion des actions à mettre en œuvre.

► Conduite du changement - Apports théoriques

- Clés de réussite,
- Retours d'expériences.



Intervenants

- Camille CHAUCHAT - Experte écoconception,
- Louison RECHE - Expert écoconception.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Devenir Société à Mission (2 heures 30)

Cette formation permet d'avoir tous les éléments théoriques, règlementaires et pratiques pour s'engager et engager son entreprise dans l'aventure des sociétés à mission



Capacité :
207 € HT / apprenant



Modalité :
E-Learning



Durée :
2h30 : à la demande

Langue : Français.

Public :

- Créateurs / repreneurs d'entreprise,
- Cadres,
- Salariés.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Identifier les enjeux liés à la Société à Mission,
- Interpréter les textes réglementaires,
- Identifier les avantages et inconvénients de devenir Société à Mission,
- Mettre en pratique les étapes nécessaires pour devenir Société à Mission (définition de la raison d'être, des objectifs et valeurs, création du comité de mission, déclaration, etc.),
- Anticiper les évaluations en suivant et contrôlant son statut.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les origines et la naissance du statut de Société à Mission - Apports théoriques

- Un phénomène tout droit venu de l'autre côté de l'Atlantique,
- Les travaux de recherche de mines Paris Tech,
- La naissance d'une volonté politique de réforme,
- Le projet de loi PACTE,
- La volonté du législateur : des entreprises qui s'engagent.

► Les textes réglementaires - Apports théoriques

- Préambule sur les trois niveaux,
- L'article 1833 du code civil,
- La raison d'être,
- La Société à Mission.

► Les avantages et inconvénients de devenir Société à Mission - Apports théoriques

- Les avantages,
- Les inconvénients.

► Les étapes nécessaires pour devenir Société à Mission - Apports théoriques

- Domaine d'application du statut de Société à Mission,
- Définir sa raison d'être,
- Définir sa mission et ses objectifs,
- Définir des modalités de suivi de l'exécution de la mission dans les statuts : le comité de mission,
- Faire vérifier l'exécution des objectifs : l'OTI,
- Déclarer la qualité de Société à Mission.

► Benchmark des raisons d'être - Apports théoriques

- Observatoire des sociétés à missions en France,
- Benchmark de 5 sociétés à mission en France (Bioviva, Le Slip Français, Léa Nature, La MAIF, Le Cèdre).



Intervenants

- Agathe BARRET - Experte stratégie et management RSE,
- Anthony LEPERE - Expert juridique.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Quiz.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Devenir Société à Mission (présentiel)

(1 jour)

Cette formation vise à apporter un socle de connaissance commun à chaque apprenant. Animée par un(e) expert(e) du sujet ce format s'adapte à chacun en promouvant une pédagogie interrogative. Les fondamentaux sont expliqués, agrémentés d'exemples et de *benchmarks*.

Date(s) de session :
21/03/2024 - Neuilly-sur-Seine
10/10/2024 - Béziers

Capacité :
4 - 12 participants
640 € HT / apprenant

Modalité :
Présentiel

Durée :
3h30 - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Créateurs / repreneurs d'entreprise,
 - Direction,
 - Salariés.
- Prérequis :** Aucun.
- Objectifs :**
 - L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible,
 - Identifier les enjeux liés à la Société à Mission,
 - Mettre en pratique les étapes nécessaires pour devenir Société à Mission (définition de la raison d'être, des objectifs et valeurs, création du comité de mission, déclaration, etc.),
 - Anticiper les évaluations en suivant et contrôlant son statut.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les enjeux de la Société à Mission - Apports théoriques

- La loi PACTE,
- Les définitions,
- Les avantages et inconvénients de devenir Société à Mission.

► Les étapes nécessaires pour devenir Société à Mission - Apports théoriques & pratiques

- Domaine d'application du statut de Société à Mission,
- Définir sa raison d'être,
- Définir sa mission et ses objectifs,
- Définir des modalités de suivi de l'exécution de la mission dans les statuts : le comité de mission,
- Faire vérifier l'exécution des objectifs : l'OTI,
- Déclarer la qualité de Société à Mission.

► Cas pratique

- Challenger sa raison d'être - les questions à se poser,
- La définition de ses valeurs,
- Les objectifs statutaires et les objectifs opérationnels,
- Auto-évaluation de la mission.



Intervenants

- Agathe BARRET - Experte stratégie et management RSE,
- Anthony LEPERE - Expert juridique.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Société à Mission : se préparer à la vérification par un OTI (1 jour)

La qualité de Société à Mission connaît un attrait de plus en plus fort depuis sa création par la loi PACTE en 2019. Elle permet aux entreprises de concrétiser leur engagement sociétal et de crédibiliser leur discours auprès de leurs parties prenantes. Cette crédibilité accrue est notamment liée à l'obligation de vérification de l'exécution des engagements par un Organisme Tiers Indépendant (OTI), exercice bien souvent nouveau pour les entreprises qui se lancent dans cette démarche.

Cette formation permettra d'appréhender les enjeux et le contexte réglementaire qui encadrent l'audit des sociétés à mission, afin d'être en mesure de se préparer de manière optimale à l'intervention de l'OTI.

Date(s) de session :
04/03/2024 - Neuilly-sur-Seine
15/04/2024 - Neuilly-sur-Seine
02/07/2024 - Neuilly-sur-Seine

Capacité :
4 - 12 participants
1280 € HT / apprenant

Modalité :
Présentiel

Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) / Sur mesure (devis)
Option : Audit à blanc post-formation (sur devis)

Langue : Français.

Public :

- Pilote de mission,
- Membres du Comité de mission,
- Responsables RSE,
- Chargés de reporting RSE / ESG,
- Direction Générale.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible,
- Comprendre le rôle de l'OTI, ses attentes et le déroulement de ses travaux dans le cadre de l'audit de la Société à Mission,
- Préparer l'audit en anticipant les travaux à réaliser.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Le rôle de l'OTI, attentes et déroulement des travaux dans le cadre de l'audit de la Société à Mission - Apports théoriques, quiz interactif

- Contexte réglementaire et approche d'audit,
- Description des travaux d'audit.

► Préparer l'audit en anticipant les travaux à réaliser - Apports théoriques, cas pratique

- Structurer une feuille de route de la mission,
- S'assurer de la conformité de la gouvernance mise en place,
- Préparer les équipes opérationnelles à la revue de l'exécution.



Intervenants

- Jérôme MORVAN - Expert, en procédure de vérification extra-financière,
- Victoria JEANNEAU - Experte Accompagnement & Audit de Société à Mission,
- Emma COGGINS - Experte Accompagnement & Audit de Société à Mission.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Management et RSE (2 jours)

Les responsabilités managériales ne relèvent pas toutes de la performance et de l'atteinte des objectifs. Bien heureusement. Le manager a également une responsabilité sociale. En tant que *manager d'équipe*, il doit s'assurer du bien-être de celle-ci, de son « confort » et de son engagement.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Capacité :
4 - 12 participants



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Manager d'équipe,
- Chef de service.

Prérequis : Avoir la charge d'une équipe.

Objectifs :

- Identifier les liens entre le *management* et la RSE,
- Appliquer les principes de la RSE à son *management d'équipe*,
- Opter pour un *management* moins pyramidal.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Identifier les liens entre le *management* et la RSE - Apports théoriques & pratiques

- Mesurer l'impact de la RSE dans le monde du travail,
- Identifier l'intérêt d'intégrer la RSE à son *management d'équipe*,
- S'intéresser à la dimension sociétale de son *management*,
- Lier RSE et engagement,
- Partage d'expériences : sur la politique RSE mise en place dans les organisations des participants et traduction possible dans son *management*.

► Appliquer les principes de la RSE à son *management d'équipe* - Apports théoriques & pratiques

- Mettre le sens et l'engagement au centre de son *management*,
- Travailler son savoir-être et son empathie,
- Développer l'autonomie de ses collaborateurs,
- Intégrer les objectifs sociaux et sociétaux au quotidien de son équipe,
- Capitaliser sur ses *softskills* et développer les *softskills* de son équipe,
- Mises en situation : gestion de différentes situations managériales et analyse de ses réactions et de sa communication,
- **Exercice pratique :** identification d'objectifs sociaux et sociétaux pouvant être intégrés à divers projets d'équipe.

► Repenser son *management* pour opter pour un *management plus collaboratif* - Apports théoriques & pratiques

- Mettre en place des indicateurs de performance sociale au sein de son équipe,
- Intégrer différentes méthodes collaboratives à son *management*,
- Opter pour un *management* circulaire,
- Donner de la voix à toutes les parties prenantes,
- Renforcer son *leadership*,
- **Exercice pratique :** formalisation d'indicateurs de performance sociale,
- Mises en situation : expérimentations et analyses critiques de différentes méthodes collaboratives.

► Veiller au bien-être de son équipe, etc. et au sien - Apports théoriques & pratiques

- Préserver l'équilibre vie pro-vie perso de ses collaborateurs,
- Mettre en place des indicateurs de bien-être,
- Piloter le bien-être au travail de son équipe,
- Accroître la satisfaction des collaborateurs par son style de *management*,
- Gérer son stress et surveiller celui de son équipe,
- Partage d'expérience : sur les situations professionnelles rencontrées par les participants et sur leur vision du bien-être au travail,
- **Exercice pratique :** identification des pratiques pouvant être mises en place.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Intégrer la RSE dans sa politique RH

(1 jour)

La Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) constitue une déclinaison du concept de développement durable au niveau des pratiques RH des entreprises. La maîtrise des principes de la RSE s'impose ainsi à tout responsable RH qui doit être capable d'intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans la stratégie globale de l'entreprise.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Capacité :
4 - 12 participants



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Directeurs et responsables ressources humaines,
- Managers et chefs de service,
- Juristes.

Prérequis : Avoir la charge d'une équipe.

Objectifs :

- Cerner les enjeux de la RSE pour les ressources humaines,
- Intégrer les principes de la RSE en matière sociale,
- Piloter une démarche socialement responsable.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.



PROGRAMME DE LA FORMATION

► Cerner les enjeux de la responsabilité sociale de l'entreprise - Apports théoriques & pratiques

- Définir les piliers de la RSE,
- Identifier les piliers de la RSE : économique, social, sociétal et environnemental,
- Connaître le cadre légal et les dispositifs au niveau national : loi NRE, loi Grenelle II, loi Warsmann, loi PACTE, loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (loi TEE), la loi d'orientation des mobilités (LOM) et le Forfait mobilité durable, etc.,
- Maîtriser les obligations des entreprises en matière de RSE : obligation de *reporting* (« déclaration de performance extra-financière »), bilan carbone, etc.,
- Apprécier l'opportunité économique de la RSE et ses bénéfices.

► Identifier les axes de développement de la RSE en droit du travail - Apports théoriques & pratiques

► Prévenir les discriminations

- Les domaines concernés : le recrutement, la formation, la rémunération et la gestion des carrières,
- **Exercice d'application :** questions / réponses sur les discriminations,
- Les acteurs et les enjeux de l'égalité,
- Les négociations dans l'entreprise,
- Les outils pour mettre en œuvre une politique d'égalité professionnelle,
- L'aménagement et l'organisation du temps de travail, la mobilité, la recherche de l'équilibre travail / vie familiale.

► Promouvoir l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans l'entreprise

- Le Rapport sur la Situation Comparée (RSC),
- Les plans d'action de résorption des écarts de rémunération,
- L'accès des femmes à des postes de direction.

► L'employabilité durable et la RSE

- La Gestion des emplois et des parcours professionnels et sur la mixité des métiers (GEPPMM).

► Garantir le bien-être et la Qualité de Vie au Travail (QVT)

- La prévention du harcèlement au travail,
- La santé et la sécurité au travail,
- L'impact du Covid-19 sur la RSE, l'obligation de santé et de sécurité de l'employeur vis-à-vis du risque biologique

du Covid-19, la pratique RSE induite par le risque sanitaire et les risques psychosociaux (RPS) liés au risque sanitaire, - La RSE et l'environnement (pollution, la gestion du stress) - Le télétravail comme un levier de la RSE, etc.

- **Exercice d'application :** identification des risques sur le lieu de travail, définition des actions à mettre œuvre pour respecter les obligations en matière de sécurité,
- L'accompagnement des personnes handicapées,
- Les pistes d'action possibles du CSE en matière de bien-être et QVT.

► Améliorer les relations avec ses partenaires extérieurs

- La gestion des multinationales et des filiales à l'étranger,
- La RSE des sous-traitants,
- Le dialogue social : évaluation du climat social par les agences de notation et les investisseurs,
- L'épargne salariale : obligation de proposer des fonds labellisés « Investissement Socialement Responsable » (ISR).

► Maîtriser les outils et mettre en œuvre la démarche RSE - Apports théoriques & pratiques

► Découvrir les principaux outils

- Les chartes, les normes et les certifications nationales et internationales : *Global Compact*, accords volontaires de l'OCDE, *Global Reporting Initiative* (GRI), norme AA 1000, norme ISO 26000, etc.

► Acquérir la méthode pour mettre en place une démarche RSE

- Réaliser une étude d'opportunité,
- Hiérarchiser les enjeux en termes de risques et d'opportunités : gouvernance et pratiques de *management*, enjeux environnementaux, sociaux et économiques,
- Identifier les valeurs de l'entreprise,
- Identifier les parties prenantes : clients, fournisseurs, actionnaires, salariés, pouvoirs publics et presse,
- Mesurer l'impact managérial, social, sociétal et environnemental,
- **Exercice d'application :** réalisation d'un rapport sociétal,
- Définir le rôle du DRH et des managers dans le déploiement de la démarche RSE,
- Communiquer en interne et en externe sur la démarche et la gestion de l'image de l'entreprise.



Intervenants

- Isabelle SCHUCKE - NIEL T Avocat à la cour.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Réussir sa communication (1 jour)

Bâtir une communication éthique, responsable, porteuse de valeurs sociales fortes, demande un travail de cohérence et d'authenticité qui implique l'ensemble de l'entreprise. Impossible aujourd'hui d'aborder les thématiques RSE sans cette sincérité et cette transparence, sans un pont solide entre le message et les actes. Avec cette formation, nous allons vous aider à construire votre positionnement, pas à pas en fonction de vos problématiques. Avec une étude de cas poussée, vous apprendrez aussi à éviter les pièges et les risques d'une communication RSE mal maîtrisée pour trouver votre voie et mettre en place une stratégie efficace et capable de changer les choses.



Rendez-vous sur :
cfpj.com



Capacité :
4 - 12 participants



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :
• Responsables et chargés de communication,
• Responsables RSE et RH.

Prérequis : Avoir une bonne maîtrise des principes de la communication.

Objectifs :
• Élaborer une stratégie de communication RSE,
• Comprendre et éviter le *greenwashing*,
• Adapter les messages aux publics.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Analyser le contexte de la communication et de la RSE - Apports théoriques

- Comprendre les contraintes de la communication RSE,
- Découvrir les dernières évolutions de la communication,
- Analyser des études sur la confiance dans la communication.

► Comprendre l'accusation de *greenwashing* - Apports théoriques & pratiques

- Examiner des campagnes de communication : *greenwashing* ou pas ?
- Jeu de rôles : « Et si j'étais Greenpeace... ».

► Identifier et dialoguer avec ses parties prenantes - Apports théoriques

- S'initier au dialogue parties prenantes,
- Poser les bonnes questions pour ne pas introduire « trop » de biais,
- Construire son positionnement,
- Choisir des axes de communication cohérents.

► Communiquer la RSE en interne - Apports théoriques

- Lister les différentes parties prenantes internes,
- Identifier ses objectifs RH,
- Tester des arguments sur un public interne.

► Construire des supports de communication adaptés - Apports théoriques & pratiques

- S'inspirer de campagnes,
- Mettre en pratique les acquis de la journée.



Intervenants

- Yonel POIVRE LE LOHÉ.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Communiquer sa raison d'être : actionner un levier d'engagement (1 jour)

Il y a à ce jour plus de 120 raisons d'être en France, essentiellement dans les grands groupes. Elle constitue une obligation de moyens renforcés et également un levier d'engagement et de performance moderne et en liens avec les enjeux sociétaux de notre époque. Elle a le mérite d'explicitier la vocation, les actions qui guident la stratégie de l'entreprise. Pour autant, elle reste assez complexe à formuler, partager, mettre en œuvre. Et elle a un impact fort sur les actions de communication entreprises au sein des organisations. Pour les communicants qui souhaitent que la raison d'être de leur organisation soit cohérente, mieux partagée avec les équipes et l'externe et surtout qu'elle soit une réalité opérationnelle, cette formation propose des clés et un mode d'emploi.



Rendez-vous sur :
cfpj.com



Capacité :
4 - 12 participants



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :
• Chargés et responsables communication et marque.

Prérequis : Connaître les fondamentaux de la communication.

Objectifs :
• Construire une raison d'être pertinente et vectrice de performance pour une organisation donnée,
• Mettre la raison d'être opérationnelle au service de la communication avec efficacité, dans un budget donné,
• Concrétiser la raison d'être et avoir de l'impact à travers des actions de communication adaptées.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Concevoir une raison d'être stratégique et impactante - Apports théoriques

- Faire une veille régulière pour se tenir informer, s'inspirer des réussites opérationnelles et désamorcer les écueils récurrents,
- Définir l'organisation appropriée pour faire de sa raison d'être un levier de croissance : conseils et outils,
- S'intégrer dans un cadre légal pour gagner en crédibilité et pérenniser sa démarche.

► Déployer une raison d'être opérationnelle - Apports théoriques

- Déterminer les objectifs et bénéfices d'une raison d'être pour soutenir sa communication,
- Établir des prérequis pour garantir l'impact de sa raison d'être,
- Impliquer les parties prenantes dans la définition pour obtenir leur engagement et soutien.

► Animer sa raison d'être dans sa communication - Apports théoriques

- Lancer rapidement des premières actions de communication pour incarner concrètement sa raison d'être : retours d'expérience,
- Structurer son plan de communication pour soutenir et diffuser efficacement ses engagements,
- Mettre en place des outils de suivi pour veiller à la cohérence et à l'influence des actions et prises de parole.



Intervenants

- Spécialiste de la communication responsable.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

« Nudge » & RSE : comment emporter l'adhésion en interne ? (2 jours)

Face à une consigne, nous sommes tous en règle générale pétris de bonnes intentions. Tout le monde sait par exemple que quitter une salle sans éteindre la lumière, ce n'est pas bien ! Pourtant, nous ne le faisons pas systématiquement. Nous ne sommes pas des êtres de raison et nous avons besoin d'aide pour bien décider. C'est ce que propose le « nudge » : s'appuyer sur les sciences comportementales pour identifier les freins au passage à l'action, et déterminer les bons leviers pour aider au comportement demandé, en douceur et durablement.

Rendez-vous sur :
cfpj.com

Capacité :
4 - 12 participants

Modalité :
Distanciel

Durée :
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

- Langue :** Français.
- Public :**
 - Chargés et responsables communication / marketing,
 - DRH,
 - Responsable RSE,
 - Cadres et dirigeants d'entreprise.
- Prérequis :** Connaître les fondamentaux de la communication.
- Objectifs :**
 - Cerner la mécanique nudge

et ses différents domaines d'application, notamment sur des problématiques de RSE et de développement durable,

- Répondre aux problématiques de changement de comportements avec plus d'efficacité,
- Poser le cadre d'une démarche nudge, de l'étude exploratoire à la création de dispositifs nudges.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Qu'est-ce que le nudge ? - Apports théoriques

- L'apport des sciences comportementales,
- Définition et historique du nudge,
- Nudge et développement durable,
- Exemples de dispositifs nudge,
- Etude de cas réels « développement durable »,
- Le nudge, vraiment nouveau ?

► Comment créer un nudge ? - Apports théoriques & pratiques

- De l'étude terrain aux mesures d'efficacité,
- Notions de biais et de leviers,
- Prise en main du Nudge Maker® (aides à la création de nudges).

► Atelier de co-création nudge « développement durable » - Apports théoriques & pratiques

- Répartition des participants en équipes,
- Brief sur problématiques « développement durable »,
- Brainstorming nudge par équipes,
- Présentation des solutions nudge par équipes,
- Bilan / Questions.



Intervenants

- Jean-Marc BADAROUX.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



Marketing responsable : créer de la valeur (2 jours)

Depuis les années 2000, les entreprises s'engagent dans des pratiques sociales et environnementales plus responsables en réponse aux directives gouvernementales et également aux nouvelles attentes du Grand Public. Le développement durable a été perçu comme une opportunité par des marques pionnières, TPE, PME ou encore Grands Groupes qui ont intégré ce nouveau paradigme dans leur stratégie globale. Le marketing a un rôle crucial pour aider à transformer l'offre et également pour valoriser les efforts de l'ensemble de l'entreprise dans une démarche toujours plus innovante et créative.



Rendez-vous sur :
ism.fr



Capacité :
4 - 12 participants



Modalité :
Distanciel



Durée :
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Managers et responsables marketing,

Prérequis : Maîtriser les fondamentaux du marketing stratégique et opérationnel.

Objectifs :

- Cerner la mécanique *nudge* et ses différents domaines d'application, notamment sur des problématiques de RSE et de développement durable,

- Répondre aux problématiques de changement de comportements avec plus d'efficacité,
- Poser le cadre d'une démarche *nudge*, de l'étude exploratoire à la création de dispositifs *nudges*.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Évaluer sa stratégie et ses pratiques marketing par rapport aux nouvelles tendances marché - Apports théoriques

- Consom'acteurs, professionnels engagés dans une logique RSE : décrypter les attentes BtoC et BtoB pour y répondre avec valeur,
- Identifier et saisir les opportunités d'innovations technologiques et sociales offertes par le développement durable pour concilier compétitivité et marketing responsable,
- Transformer la contrainte des enjeux durables pour se différencier sur son marché.

► Actualiser sa démarche marketing - Apports théoriques

- Stratégie de transformation progressive ou de rupture : rassembler les éléments déterminants pour choisir son plan de transition,
- Créer de la valeur pour sa marque et l'ensemble de son écosystème pour instaurer un modèle économique durable,
- Écoconception, économie de la fonctionnalité, re-commerce, *data analyse*, etc. : s'appuyer sur les nouveaux outils et méthodes pour renouveler son *marketing mix*,
- Solliciter ses parties prenantes pour faire évoluer son offre,
- Intégrer les enjeux du *digital* responsable pour faire progresser ses pratiques marketing et garantir une marque responsable.

► Communiquer ses engagements - Apports théoriques

- Travailler son *branding* pour se démarquer du *greenwashing* dans l'environnement ultra concurrentiel du BtoC,
- Valoriser ses engagements dans sa plateforme de marque pour les concrétiser et s'ancrer dans la durée,
- Incarner ses valeurs responsables dans ses actions marketing et engager sa société pour convaincre de la sincérité de sa démarche.



Intervenants

- Catherine MONTRADE.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



06

Concevoir une Finance Durable

- Introduction à la Finance Durable p.92
- Finance Durable et biodiversité : stratégies et méthodologies p.93
- Finance : quelles stratégies vers la neutralité carbone ? p.94
- Les achats durables p.95

Introduction à la Finance Durable (1/2 jour)

Dans un monde où les investisseurs manifestent un intérêt croissant pour l'allocation de leurs capitaux dans des entreprises qui se distinguent par leur engagement envers l'environnement, le social et la gouvernance (ESG), il devient impératif de comprendre en profondeur les tenants et aboutissants de la Finance Durable. Il est essentiel de savoir comment la mettre en pratique, quels outils utiliser, comment se conformer aux réglementations, et dans quels écosystèmes les acteurs du secteur financier peuvent s'engager dans la Finance Durable, tout en évitant les écueils du *greenwashing*.

Pour minimiser les risques inhérents à cette transition vers des pratiques financières plus durables, il est essentiel d'acquérir une connaissance approfondie des concepts liés à la durabilité.



Date(s) de session :
18/06/2024 - Neuilly-sur-Seine



Capacité :
4 - 12 participants
640 € HT / apprenant



Modalité :
Présentiel



Durée :
3h30 - 1/2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Société de gestion de portefeuille :
 - Directions de l'entité,
 - Analystes extra-financiers,
 - Gérants de fonds,
 - Responsable ESG, etc.

- Banque d'investissement,
- Family office,
- Bancassurance.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre les enjeux et contexte de la Finance Durable,

- Se familiariser avec l'écosystème (acteurs, régulateurs, principes et normes),
- Limiter les risques de faire du *greenwashing*.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Comprendre la genèse de la Finance Durable - Apports théoriques & pratiques

- Que signifie « Durabilité » ?
- Parlez-vous Finance Durable ?
- Qu'est-ce que la Finance Durable ?
- Son histoire, etc.

► Définir les impacts propres aux critères ESG - Apports théoriques & pratiques

- KPI, impacts, critères ?
- Use case : Fair phone.

► Définir les acteurs de la Finance Durable et leurs motivations - Apports théoriques & pratiques

- Les acteurs du monde de la finance,
- Pourquoi faire de l'ESG ?
- Quels acteurs pour quelles motivations ?

► Appréhender avec simplicité le cadre réglementaire propre à la Finance Durable - Apports théoriques

- Que fait le régulateur ?
- Focus sur les réglementations plus impactantes !

► Découvrir les différents principes et initiatives servant de cadre à la Finance Durable - Apports théoriques & pratiques

- Dans les grandes lignes,
- PRI et TCFD ?

► Découvrir comment ces engagements sont concrètement mis en œuvre - Apports théoriques

- Stratégies d'investissement,
- Chemin de la donnée ESG,
- Double matérialité ?

► Identifier les lignes directrices de la formation introduction à la Finance Durable - Apports théoriques & pratiques

- Les défis de la Finance Durable,
- Que faut-il retenir ?



Intervenants

- Gabriel DEVILLE - Expert Finance Durable,
- Marc-Kévin KISSI - Expert Finance Durable,
- Samuel BELLENGER - Expert Finance Durable.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Finance Durable et biodiversité : stratégies et méthodologies (1 jour)

La Finance Durable fait référence à l'intégration systématique des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les processus de prise de décision financière. En pratique, cela signifie que ces facteurs sont intégrés à la fois dans la gestion des risques et dans les décisions d'investissement et de prêt, dans le but de financer des activités et des projets qui sont économiquement, socialement et écologiquement durables.

La biodiversité joue un rôle crucial dans ces enjeux de développement durable, car elle fournit les ressources naturelles indispensables à l'activité économique et aux sociétés humaines.



Date(s) de session :
09/10/2024 - Neuilly-sur-Seine



Capacité :
4 - 12 participants
1280 € HT / apprenant



Modalité :
Présentiel



Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Acteurs financiers : gérants, analystes, relation investisseurs, responsable ESG, conseillers financiers,
- Professionnels au sein d'entreprises de tout secteur (direction générale, responsable RSE) qui souhaitent valoriser leur stratégie climat.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre les principes de la Finance Durable en matière de biodiversité,

- Intégrer les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) en lien avec la biodiversité dans les décisions d'investissement,
- Avoir un regard critique sur les indicateurs permettant d'évaluer les risques et les impacts liés à la biodiversité,
- Reconnaître les différents engagements et initiatives.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Qu'est-ce la perte de biodiversité - Apports théoriques

- Découverte de la Biodiversité,
- La biodiversité serait-elle une question de survie ?
- La perte de biodiversité : la genèse,
- Les leviers d'action.

► Les risques liés à la biodiversité - Apports théoriques

- Les conséquences,
- Cela s'explique,
- Le droit : un outil ?

► Le lien entre la biodiversité et la finance - Apports théoriques & pratiques

- Perte de rentabilité,
- Y a-t-il du positif ?
- La responsabilité de nos activités économiques,
- Où regarder ?
- Les secteurs sont-ils égaux face à cette situation ?
- Du constat à l'action : évaluation !

► Les indicateurs pertinents liés à la biodiversité - Apports théoriques & pratiques

- Pourquoi des indicateurs ?
- Un indicateur pertinent pour une décision pertinente,
- Contextualiser, c'est mieux,
- Les indicateurs existants,

- Tout chose a ses propres limites,
- Les indicateurs : évaluation.

► Les stratégies d'investissement pour la biodiversité - Apports théoriques

- Investir pour la biodiversité : comment ?
- Ça existe !
- Une approche commune ?
- Des bonnes pratiques.

► Stratégie d'alignement aux objectifs internationaux - Apports théoriques & pratiques

- Quels sont les objectifs communs ?
- Les principaux indicateurs de pilotage de trajectoire,
- Ce que font en pratique des acteurs financiers.

► Les initiatives mondiales pour la préservation de la biodiversité - Apports théoriques & pratiques

- Les stratégies niveau macro,
- Seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin,
- Une référence fiable ?
- La labélisation est une solution,
- Aller plus loin...
- Investir : évaluation.



Intervenants

- Samuel BELLENGER - Expert Finance Durable,
- Marc-Kévin KISSI - Expert Finance Durable,
- Gabriel DEVILLE - Expert Finance Durable.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Evaluation en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Finance : quelles stratégies vers la neutralité carbone ? (1 jour)

À travers le *Green Deal*, l'Union Européenne s'est engagée à adopter la neutralité climatique à horizon 2050 en adoptant une série de mesures législatives, financières et de sensibilisation pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la durabilité des entreprises européennes. Nombreux sont les investisseurs qui s'engagent aussi à la neutralité carbone. Cette formation permet de comprendre les risques liés au changement climatique et la difficulté de l'applicabilité de certains engagements. Grant Thornton vous explique quelles sont les stratégies et indicateurs crédibles vers la neutralité carbone.

Date(s) de session :
26/06/2024 - Neuilly-sur-Seine
16/10/2024 - Neuilly-sur-Seine

Capacité :
4 - 12 participants
1280€ € HT / apprenant

Modalité :
Présentiel

Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Acteurs financiers : gérants, analystes, relation investisseurs, responsable ESG, conseillers financiers;
- Professionnels au sein d'entreprises de tout secteur (direction générale, responsable RSE) qui souhaitent valoriser leur stratégie climat.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Définir le changement climatique,
- Comprendre les risques liés au changement climatique,

- Mettre en œuvre des stratégies pour le climat au niveau d'un portefeuille d'actifs,
- Mesurer la contribution d'un portefeuille financier à la neutralité carbone,
- Rappeler le cadre réglementaire financier lié aux enjeux climatiques,
- Identifier les initiatives financières mondiales pour le climat.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Définir le changement climatique - Apports théoriques & pratiques

- Le climat,
- L'effet de serre,
- Les événements historiques internationaux,
- Les différents gaz à effet de serre (GES),
- L'indicateur principal de mesure des GES,
- Les causes et impacts du changement climatique,
- Il y a de l'espoir !

► Les risques liés au changement climatique - Apports théoriques & pratiques

- Les risques climatiques,
- Les impacts sur l'économie et la finance,
- Les opportunités,
- Le rôle des financiers,
- Moment interactif :** consolidons nos acquis.

► Portefeuilles financiers : quelles stratégies ? - Apports théoriques

- Les potentielles stratégies d'investissement,
- Les pratiques des acteurs de place.

► Pilotage vers la neutralité carbone - Apports théoriques

- La mesure du carbone des portefeuilles,
- Les principaux indicateurs de pilotage de trajectoire,
- Les pratiques de suivis,
- Moment interactif :** quel indicateur suivre ?

► Le cadre réglementaire ? - Apports théoriques

- Les réglementations EU et lois françaises liées à la finance et au climat,
- Les dispositions réglementaires.

► Les initiatives / coalitions financières mondiales - Apports théoriques & pratiques

- La cartographie des initiatives collectives,
- L'illustration des initiatives,
- Moment interactif :** quel investissement réaliser ?



Intervenants

- Marc-Kévin KISSI - Expert Finance Durable,
- Gabriel DEVILLE - Expert Finance Durable,
- Samuel BELLENGER - Expert Finance Durable.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Les achats durables (1 jour)

Les achats durables sont l'une des clés majeures pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux. La loi SAPIN 2, EGALIM, la loi Climat et Résilience, la loi AGEC et la loi sur le devoir de vigilance sont en faveur de l'achat durable. Le Plan National pour des achats durables 2022-2025 (PNAD), le SPASER fixent divers objectifs dans la commande public.

Une formation pour s'approprier les enjeux réglementaires, politiques et budgétaires de l'intégration de la durabilité dans la fonction Achat de son organisation.



Date(s) de session :

08/02/2024 - Neuilly-sur-Seine
16/05/2024 - Béziers



Capacité :

4 - 12 participants



Modalité :

Présentiel



Durée :

7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Direction,
- Equipe achat / approvisionnement,
- Responsable technique,
- Managers.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre les différents enjeux des achats,
- Identifier les impacts environnementaux et sociaux des achats,
- Mettre en œuvre les techniques et méthodes pour réduire les impacts.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Connaître les enjeux des achats responsables - Apports théoriques

- Définition de l'achat responsable,
- Introduction aux notions de cycle de vie et d'impacts environnementaux, sociaux sur toute la chaîne d'approvisionnement,
- La gouvernance de la fonction Achat : la politique achats responsables, les procédures internes, les indicateurs de performance, la stratégie de *sourcing*, les critères RSE dans le cahier des charges, la sélection des fournisseurs et la contractualisation, les retours d'expérience.

► La rédaction de la politique et stratégie achat responsable - Apports théoriques

- La gestion des risques en termes de RSE en amont de la rédaction du cahier des charges : enjeux spécifiques et évaluation du risque,
- La priorisation,
- Le *sourcing* (consultations, études de marché) d'après la cartographie des risques.

► Les outils - Apports théoriques

- Les critères environnementaux, sociaux et les labels : méthode de sélection,
- La relation fournisseur : obligations mutuelles, clauses équilibrées, conditions équitables, audit fournisseurs et plan d'action RSE, performances (délais de paiement), prévention des conflits et résolution des litiges, le suivi des indicateurs de performance,
- Atelier pratique :** étude de cas.



Intervenants

- Lucas BOGAERT-ROSSI - Expert achat et déchet,
- Benoît BARRAL - Expert juridique.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



07

Mettre en œuvre le reporting extra-financier

Professionnels de la RSE et du reporting : organisez la mise en œuvre de la CSRD p.98

Dirigeants : éclairez vos enjeux stratégiques et votre feuille de route CSRD p.100

CSRD : les standards du reporting environnemental p.102

CSRD : les standards du reporting social et de gouvernance p.103

Audit CSRD : se préparer à la vérification par un OTI p.104

La taxonomie verte : de quoi s'agit-il et comment la mettre en œuvre ? p.105

Professionnels de la RSE et du reporting : organisez la mise en œuvre de la CSRD (2 jours)

La CSRD et les normes ESRS sont constituées de règles et standards, dont une partie s'applique à tous les secteurs d'activités et à toutes les thématiques ESG. Pour les professionnels des fonctions RSE et reporting extra-financier, l'enjeu est de maîtriser les exigences transversales et minimales, mais aussi l'ensemble des normes thématiques, afin de sécuriser, optimiser, et dépasser l'exercice de mise en conformité. Cette session de formation apporte les clés nécessaires pour anticiper et calibrer les travaux structurants pour votre future communication RSE.



Date(s) de session :

08 & 09/02/2024 - Neuilly-sur-Seine
04 & 05/04/2024 - Neuilly-sur-Seine
13 & 14/06/2024 - Neuilly-sur-Seine
19 & 20/09/2024 - Neuilly-sur-Seine
14 & 15/11/2024 - Neuilly-sur-Seine



Capacité :

4 - 12 participants
2560 € HT / apprenant



Modalité :

Présentiel



Durée :

14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français / Anglais.

Public :

- Chargés et responsables communication / marketing,
- DRH,
- Responsable RSE,
- Cadres et dirigeants d'entreprise.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- S'approprier l'architecture des normes ESRS, la préparation et la présentation de l'état de durabilité,
- Déterminer les attendus de l'analyse de double matérialité et les options opérationnelles pour conduire l'exercice,
- Préparer et présenter les informations sur les thématiques environnementales,
- Préparer et présenter les informations sur les thématiques sociales et de gouvernance.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.



PROGRAMME DE LA FORMATION

Première journée : Maîtriser les fondamentaux de la CSRD

► L'architecture des normes ESRS et les exigences transversales - Apports théorique, cas pratique

- Comment naviguer dans les normes ESRS ?
- Quelles informations minimales publier ?
 - La stratégie, le modèle d'affaires et la gouvernance,
 - La gestion des impacts-risques-opportunités,
 - Les politiques et actions associées,
 - Les indicateurs et objectifs,
 - La préparation et l'actualisation de l'état de durabilité.

► Comment réaliser l'analyse de double matérialité ? - Apports théoriques, cas pratique

► Les principales normes ESRS : changement climatique, personnel de l'entreprise, conduite des affaires - Apports théoriques & pratiques

- La norme ESRS E1 - Changement climatique,
- La norme ESRS S1 - Personnel de l'entreprise,
- La norme ESRS G1 - Conduite des affaires.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Deuxième journée : Approfondissez les thématiques spécifiques de la CSRD

► Décryptage des normes environnementales - Apports théoriques & pratiques

- La norme ESRS E2 - Pollution,
- La norme ESRS E3 - Eau et ressources marines,
- La norme ESRS E4 - Biodiversité et écosystèmes,
- La norme ESRS E5 - Ressources et l'économie circulaire,
- **Moment interactif :** Synthétiser les informations concernant les reporting environnemental.

► Décryptage des normes sociales - Apports théoriques & pratiques

- La norme ESRS S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur,
- La norme ESRS S3 - Communautés affectées,
- La norme ESRS S4 - Consommateurs et utilisateurs finals,
- **Moment interactif :** Synthétiser les informations concernant les reporting social.



Intervenants

- Jimmy DUBOIS - Experte stratégie RSE,
- Jérôme MORVAN - Expert en procédure de vérification extra-financière,
- Eugénie DENAT - Experte Droits Humains et parties prenantes,
- Agnieszka MAJEWSKA - Experte réglementation,
- Lucie ARNAUD - Experte Droits Humains et parties prenantes.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés.,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets et illustrations.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Dirigeants : éclairez vos enjeux stratégiques et votre feuille de route CSRD (2 heures)

La CSRD et la normalisation du reporting extra-financier représentent un véritable défi pour les organisations concernées. Cette révolution a vocation à structurer durablement la stratégie de l'entreprise, sa gouvernance, la collecte de données, le pilotage de la performance, et les modalités de contrôle. Ainsi, la CSRD impacte un très grand nombre de fonctions stratégiques qui devront travailler de concert pour assurer la mise en conformité et saisir les opportunités. Cette session de sensibilisation est un condensé de notions clés à destination des dirigeants.



Date(s) de session de la classe virtuelle :

07/02/2024
03/04/2024
12/06/2024
18/09/2024
13/11/2024



Capacité :

4 - 20 participants
365 € HT / apprenant



Modalité :

Distanciel



Durée :

2h : INTER / INTRA (devis)

Langue : Français / Anglais.

Public :

- Directions RH, RSE, HSE,
- Directions Gestion du risque, finances,
- Directions Achats, droits humains,
- Membres d'organes de gouvernance (Comex, Codir, Comité d'Audit, etc.).

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Appréhender les évolutions réglementaires les plus saillantes et transversales,
- Identifier les implications stratégiques et la feuille de route CSRD.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► La CSRD en bref - le cadre réglementaire et ses notions clés - Apports théoriques

- Le calendrier, les objectifs et les textes réglementaires de la CSRD,
- Les nouvelles obligations clés impactant la communication RSE,
- Les attentes méthodologiques en termes de périmètre, de connectivité avec les informations financières ou de précision des données.

► Les implications stratégiques - anticiper votre feuille de route CSRD - Apports théoriques

- Les étapes clés de votre feuille de route CSRD,
- Les fonctions les plus impactées et les travaux à séquencer,
- La dynamique de « financiarisation » du reporting extra-financier.



Intervenants

- Agnieszka MAJEWSKA - Experte réglementation,
- Jimmy DUBOIS - Expert stratégie RSE.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets et illustrations.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



CSRD : les standards du reporting environnemental (1 jour)

Présentation des principales dispositions des normes ESRS E1 à E5

Les normes européennes relatives au reporting de durabilité appelées ESRS (en anglais *European Sustainability Reporting Standards*) précisent les exigences d'informations relatives aux enjeux environnementaux. Elles sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 à minima pour les grandes entreprises ou groupes déjà soumis à la NFRD (*Non-Financial Reporting Directive*). Les 5 normes environnementales sont : changement climatique, pollution, Eau et ressources marines, biodiversité et écosystèmes, utilisation des ressources et économie circulaire.

Pour les professionnels référents sur ces thématiques, ainsi que les équipes responsables de reporting extra-financier, l'enjeu est de maîtriser ces exigences thématiques afin de préparer et optimiser l'exercice de mise en conformité tout en apportant de la valeur-ajoutée. Cette session de formation apporte les clés nécessaires pour savoir comment préparer et présenter les informations dans la future communication RSE.



Date(s) de session :

05/03/2024 - Neuilly-sur-Seine
24/04/2024 - Neuilly-sur-Seine
06/06/2024 - Neuilly-sur-Seine
10/09/2024 - Neuilly-sur-Seine
19/11/2024 - Neuilly-sur-Seine



Capacité :

4 - 12 participants
1280 € HT / apprenant



Modalité :

Présentiel



Durée :

7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français / Anglais.

Public :

- Responsables et chefs de projets RSE, QSE, gestion des risques,
- Direction technique et environnement,
- Management de l'énergie.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre la place des normes ESRS environnementales dans le cadre de la CSRD et leurs interactions avec les autres normes ESRS, ainsi que d'autres réglementations et instruments internationaux.
- S'approprier des principes et concepts clés des ESRS environnementaux pour la préparation et la présentation de l'état de durabilité.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Introduction aux normes ESRS environnementales

- Les normes ESRS environnementales et leurs places dans le cadre réglementaire,
- La structure générale des ESRS.

► Décryptage approfondi des normes environnementales

- La norme ESRS E1 - Changement climatique,
- La norme ESRS E2 - Pollution,
- La norme ESRS E3 - Eau et ressources marines,
- La norme ESRS E4 - Biodiversité et écosystèmes,
- La norme ESRS E5 - Ressources et l'économie circulaire,
- **Moment interactif :** synthétiser les informations du reporting environnemental.



Intervenants

- Jérôme MORVAN - Expert en procédure de vérification extra-financière,
- Agnieszka MAJEWSKA - Experte réglementation et environnement.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz interactifs.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

CSRD : les standards du reporting social et de gouvernance (1 jour)

Présentation des principales dispositions des normes ESRS S1 à S4 et G1

Les normes européennes relatives au reporting de durabilité appelées ESRS (en anglais *European Sustainability Reporting Standards*) précisent les exigences d'informations relatives aux enjeux sociaux, sociétaux et de gouvernance. Elles sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2024 à minima pour les grandes entreprises ou groupes déjà soumis à la NFRD (*Non-Financial Reporting Directive*). Les 4 normes sociales sont : personnel de l'entreprise, travailleurs de la chaîne de valeur, communautés affectées, consommateurs et utilisateurs finals

La norme ESRS G1 Conduite des affaires est relative à la stratégie et le modèle d'affaires.

Pour les professionnels référents sur ces thématiques, ainsi que les équipes responsables du reporting extra-financier, l'enjeu est de maîtriser ces exigences thématiques afin de préparer et optimiser l'exercice de mise en conformité tout en apportant de la valeur-ajoutée. Cette session de formation apporte les clés nécessaires pour savoir comment préparer et présenter les informations dans la future communication RSE.



Date(s) de session :

06/03/2024 - Neuilly-sur-Seine
25/04/2024 - Neuilly-sur-Seine
07/06/2024 - Neuilly-sur-Seine
11/09/2024 - Neuilly-sur-Seine
20/11/2024 - Neuilly-sur-Seine



Capacité :

4 - 12 participants
1280 € HT / apprenant



Modalité :

Présentiel



Durée :

7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français / Anglais.

Public :

- Directeurs, responsables et chefs de projets RH, RSE,
- Contrôle de gestion sociale, achats, Droits Humains, relations avec la société civile,
- Représentants de comité éthique-conformité, service clients.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre le rôle des normes ESRS sociales et de gouvernance dans le cadre de la CSRD et leurs interactions avec les autres normes ESRS, ainsi que d'autres réglementations et instruments internationaux,
- S'approprier les principes et concepts clés des ESRS sociaux et de gouvernance pour la préparation et la présentation de l'état de durabilité.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Introduction aux normes ESRS sociales et de gouvernance - Apports théoriques

- Les normes ESRS sociales et gouvernance et leurs places dans le cadre réglementaire,
- La structure générale des ESRS.

► Décryptage approfondi des normes sociales et de gouvernance - Apports théoriques

- La norme ESRS S1 - Personnel de l'entreprise,
- La norme ESRS S2 - Travailleurs dans la chaîne de valeur,
- La norme ESRS S3 - Communautés affectées,
- La norme ESRS S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux,
- Les normes ESRS G1 - Conduite des affaires,
- **Moment interactif :** synthétiser les informations concernant les reporting social et la conduite des affaires.



Intervenants

- Eugénie DENAT - Experte Droits Humains et parties prenantes,
- Lucie ARNAUD - Expert Droits Humains et parties prenantes,
- Agnieszka MAJEWSKA - Experte réglementation et environnement.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz interactifs.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Audit CSRD : se préparer à la vérification par un OTI (1 jour)

Depuis le début des années 2000, la communication extra-financière prend une place de plus en plus importante au sein des entreprises. Cependant, la qualité et la comparabilité de ces communications laisse encore à désirer parfois. Pour y remédier, la CSRD - au travers de ses normes associées - vient ériger en obligations réglementaires un certain nombre de bonnes pratiques de reporting. Ces nouvelles obligations devront par ailleurs faire l'objet d'une vérification par un Organisme Tiers Indépendant.

A ce titre, les personnes en charge de l'élaboration des reportings et communications extra-financières doivent se préparer à ces nouvelles exigences afin d'assurer la conformité et la crédibilité des informations présentées. Dirigée par des auditeurs experts, cette formation fournit des connaissances et des outils complets pour vous aider à comprendre les nouvelles attentes et adapter au mieux votre communication afin d'anticiper les exigences de l'OTI sur vos futurs rapports de Durabilité.



Date(s) de session :
14/03/2024 - Neuilly-sur-Seine
06/06/2024 - Neuilly-sur-Seine



Capacité :
4 - 12 participants
1280 € HT / apprenant



Modalité :
Présentiel



Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) / Sur mesure (devis)
Option : Audit à blanc post-formation (sur devis)

Langue : Français / Anglais.

Public :

- Responsables RSE,
- Chargés de reporting RSE / ESG,
- Chargés de reporting RH,
- Consultants en développement durable,
- Analystes ESG.

Prérequis : Il est recommandé de suivre la formation « Professionnels de la RSE et du reporting : organisez la mise en œuvre de la CSRD », en amont.

Objectifs :

- Comprendre le rôle de l'OTI, ses attentes et le déroulement de ses travaux dans le cadre de la CSRD,
- Anticiper la vérification en optimisant les processus avant et pendant les audits.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Le rôle de l'OTI, ses attentes et le déroulement de ses travaux dans le cadre de la CSRD - Apports théoriques & pratiques

- Contexte réglementaire et approche d'audit,
- Description des travaux d'audit.

► La vérification en optimisant les processus avant et pendant les audits - Apports théoriques & pratiques

- Les éléments introductifs du rapport et argumenter ses choix face à l'auditeur,
- La collecte des informations afin de la rendre fiable et auditable.



Intervenants

- Jérôme MORVAN - Expert reporting extra-financier,
- Frédérique POULET-LALONDE,
- Maellia GUELIMI.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

La taxonomie verte : de quoi s'agit-il et comment la mettre en œuvre ? (2 heures)

La taxonomie verte européenne est un système de classification des activités économiques afin d'identifier celles qui sont durables sur le plan environnemental. Un des piliers du Green Deal européen, la taxonomie a été lancée par la commission européenne en 2018 pour guider et mobiliser les investissements privés dans le but de parvenir à la neutralité climatique en 2050. La taxonomie verte est complexe à s'approprier et est un enjeu crucial pour la communication réglementaire de l'entreprise : notre sensibilisation vous aidera à mieux appréhender ce dispositif.



Capacité :
4 - 20 participants
365 € HT / apprenant



Modalité :
Distanciel



Durée :
2h : INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français / Anglais.

Public :

- Comités de gouvernance,
- DAF,
- Directeur / Directrice RSE,
- Comptables.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre le rôle de la taxonomie et ses attentes,
- Connaître les pratiques du marché,
- Identifier les analyses à mener.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Rappel du contexte réglementaire - Apports théoriques

- Le cadre réglementaire de la taxonomie,
- Les activités concernées,
- Le contenu du reporting taxonomie et son audit.

► Quelques enseignements : bonnes pratiques et pièges à éviter - Apports pratiques

- Les bonnes pratiques,
- Les pièges à éviter.

► Illustration des analyses à mener

- La logique d'analyse,
- L'approche sur les garanties minimales.



Intervenants

- Christophe DREVELLE - Expertise sur les critères d'analyse,
- Samuel BELLANGER - Expertise financière.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



08

Politiques publiques et actions locales

L'intelligence collective dans votre collectivité / territoire	p.108
Les achats durables	p.109
Plan de mobilité	p.110
Mise en œuvre d'une stratégie bas carbone	p.111
Mettre en place une hygiène des locaux sans chimie	p.112
La gestion des déchets	p.113
Budget vert	p.114
Egalité femme-homme dans la fonction publique : respecter ses obligations	p.115
Déontologie et responsabilité pénale des décideurs publics	p.116
Le PLU bioclimatique	p.118

L'intelligence collective dans votre collectivité / territoire (1 jour - 1/2 jour)

La transition environnementale et énergétique nécessite des modes de gestion d'équipe favorisant l'implication et la coopération des acteurs socio-économiques des collectivités territoriales.

Cette formation permet aux collectivités territoriales de donner les outils fédérateurs nécessaires à ses équipes pour mener à bien leur démarche environnementale.

Date(s) de session :
Nous contacter - spt@fr.gt.com

Capacité :
7 - 15 participants

Modalité :
Présentiel / Distanciel

Durée :
7h - 1j / 3h30 - 1/2j : Sur devis

Langue : Français.

Public :

- Elus,
- Commune,
- EPCI,
- Département.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Maîtriser les principes de la RSO dans sa collectivité / territoire,
- Travailler de manière transverse pour assurer une mise en œuvre durable,
- Exploiter les outils d'intelligence collective pour mener à bien votre mission.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les principes de la RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) - Apports théoriques

- Le respect des générations futures,
- Les 4 piliers du développement durable,
- Les initiatives et réglementation.

► Gestion d'équipe dans un contexte RSO - Apports théoriques & pratiques

- La gestion de crise selon les nouvelles méthodes de gestion d'équipes, de conflits, de conduite du changement en accord avec les étapes de votre projet,
- La politique de développement durable et la communication.

► Application

- Gestion de conflit (outils et méthode),
- Prise de décision dans le cadre de la gestion d'une équipe (méthode des 6 chapeaux de Bono).



Intervenants

- Agathe BARRET - Experte stratégie et management RSE,
- Morgane AUBERT - Experte politique publique / internationale.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Les achats durables (1 jour - 1/2 jour)

Les achats durables sont l'une des clés majeures pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux. La loi SAPIN 2, EGALIM, la loi Climat et Résilience, la loi AGEC et la loi sur le devoir de vigilance sont en faveur de l'achat durable. Le Plan National pour des achats durables 2022-2025 (PNAD), le SPASER fixent divers objectifs dans la commande public.

Une formation pour s'approprier les enjeux réglementaires, politiques et budgétaires de l'intégration de la durabilité dans la fonction Achat de sa collectivité.

Date(s) de session :
Nous contacter - spt@fr.gt.com

Capacité :
7 - 15 participants

Modalité :
Présentiel / Distanciel

Durée :
7h - 1j / 3h30 - 1/2j : Sur devis

Langue : Français.

Public :

- Elus,
- Commune,
- EPCI,
- Département.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre les différents enjeux des achats,
- Identifier les impacts environnementaux et sociaux des achats,
- Mettre en œuvre les techniques et méthodes pour réduire les impacts.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Connaître les enjeux des achats responsables - Apports théoriques

- Définition de l'achat responsable,
- Introduction aux notions de cycle de vie et d'impacts environnementaux, sociaux sur toute la chaîne d'approvisionnement,
- La gouvernance de la fonction Achat : la politique achats responsables, les procédures internes, les indicateurs de performance, la stratégie de *sourcing*, les critères RSE dans le cahier des charges, la sélection des fournisseurs et la contractualisation, les retours d'expérience.

► La rédaction de la politique et stratégie achat responsable - Apports théoriques

- La gestion des risques en termes de RSE en amont de la rédaction du cahier des charges : enjeux spécifiques et évaluation du risque,
- La priorisation,
- Le *sourcing* (consultations, études de marché) d'après la cartographie des risques.

► Les outils - Apports théoriques

- Les critères environnementaux, sociaux et les labels : méthode de sélection,
- La relation fournisseur : obligations mutuelles, clauses équilibrées, conditions équitables, audit fournisseurs et plan d'action RSE, performances (délais de paiement), prévention des conflits et résolution des litiges, le suivi des indicateurs de performance,
- **Atelier pratique :** étude de cas.



Intervenants

- Lucas BOGAERT-ROSSI - Expert achat et déchets.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Plan de mobilité (1 jour - 1/2 jour)

La loi d'Orientation des mobilités introduit le plan de mobilité pour aider les collectivités territoriales à organiser les mobilités au niveau local.

Le plan de mobilité permet de répondre aux besoins sociaux et environnementaux en offrant des alternatives à l'usage individuel de la voiture et de repenser la demande de mobilité en accompagnant le changement vers des pratiques plus durables en développant la proximité et la non-mobilité choisie.

Cette formation donnera la méthode pour établir un plan de mobilité adapté aux besoins du territoire en concertation avec les acteurs locaux.



Date(s) de session :
Nous contacter - spt@fr.gt.com



Capacité :
7 - 15 participants



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
7h - 1j / 3h30 - 1/2j : Sur devis

Langue : Français.

Public :

- Elus,
- Commune,
- EPCI,
- Département.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Identifier les enjeux liés à la mobilité (environnementaux, sociaux, économiques, réglementaires),
- Déterminer les parties prenantes indispensables,
- Organiser la collecte des données et analyser ces dernières,
- Maîtriser les outils liés à l'analyse territoriale,
- Rédiger le plan de mobilité de sa collectivité / territoire (livrable, plan d'action, suivi).

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Définitions et enjeux de la mobilité - Apports théoriques

- Définition de la mobilité et du plan de mobilité,
- Définition des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et réglementaires,
- Les facteurs d'impacts.

► Les parties prenantes indispensables - Apports théoriques & pratiques

- L'importance de l'étape de concertation / consultation ainsi que celle des parties prenantes.

► La collecte des données et leur analyse - Apports théoriques & pratiques

- L'organisation de la collecte (pourquoi, qui, avec quels outils),
- Cas pratique : une collecte de données,
- L'analyse territoriale.

► Le plan de mobilité - Apports théoriques & pratiques

- Rédiger son plan de mobilité,
- Les actions et les financements possibles.



Intervenants

- Chloé THEVENOT - Experte stratégie et management RSE.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Mise en œuvre d'une stratégie bas carbone (1 jour - 1/2 jour)

Les collectivités jouent un rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique : mettre en œuvre de politiques publiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer la résilience des territoires face aux conséquences.

La loi Climat et Résilience appelle les collectivités à agir sur la mobilité, le logement, les consommations, la production. De nombreux leviers existent : commande publique, zones à faibles émissions mobilité, menus bas carbone, obligations de réalisation de BEGES pour les entreprises, etc.



Date(s) de session :
Nous contacter - spt@fr.gt.com



Capacité :
7 - 15 participants



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
7h - 1j / 3h30 - 1/2j : Sur devis

Langue : Français.

Public :

- Elus,
- Commune,
- EPCI,
- Département.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre les divers enjeux liés aux réductions des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre (GES),

- Répondre aux objectifs du Grenelle de l'environnement sans opération d'investissement importante,
- Evaluer les gains possibles,
- Collecter les données pour faire un BEGES catégorie 1 à 6 (anciennement SCOPE 1, 2, 3),
- Conduire des projets pour fédérer et dynamiser les équipes autour de la réduction des GES.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Contexte - Apports théoriques

- Les enjeux du plan climat-énergie en France,
- Le Grenelle de l'environnement et la transition énergétique,
- La définition des émissions de gaz à effet de serre et l'impact du changement climatique,
- Le lien entre « énergie » et « CO2 ».

► Méthodologie d'une comptabilité carbone - Apports théoriques & pratiques

- Les méthodes existantes : GHG Protocol, Bilan GES, Bilan carbone, ISO 14069,
- Les principes généraux de la comptabilité carbone,
- Les étapes d'un bilan carbone,
- Les outils permettant l'analyse / le traitement des données carbone.

► Plan de transition - Apports théoriques & pratiques

- Hiérarchisation des pistes d'action par thématique (mobilité, achats, etc.),
- Gains attendus par actions et délais de mise en place.

► Suivi et communication - Apports théoriques & pratiques

- Rédaction des supports de communication,
- Pérennisation des outils pour le suivi et le renouvellement du bilan.



Intervenants

- Gautier LESTRADE - Expert énergie climat.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Mettre en place une hygiène des locaux sans chimie (1 jour - 1/2 jour)

Dans la logique du Plan Santé Environnement N°4, du plan Ecophyto, et du plan Santé au Travail N°4 (notamment la prévention des risques émergents), de nombreux territoires veulent s'engager dans une démarche dite « sans perturbateurs endocriniens » et / ou de réduction de la population au risque chimique. Cette formation vise à fournir aux décideurs et acteurs, les clés de compréhension et les meilleures pratiques actuelles pour comprendre le risque et le réduire.

Date(s) de session :
Nous contacter - spt@fr.gt.com

Capacité :
7 - 15 participants

Modalité :
Présentiel / Distanciel

Durée :
7h - 1j / 3h30 - 1/2j : Sur devis

Langue : Français.

Public :

- Elus,
- Commune,
- EPCI,
- Département.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Comprendre et analyser les risques liés à l'utilisation des produits chimiques,
- Initier un entretien des locaux plus responsable,
- Accompagner le changement.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Définition du risque chimique - Apports théoriques

- Qu'est-ce qu'un risque chimique ? Quelles en sont les sources ? Quels en sont les effets ?

► La Réglementation - Apports théoriques

- Encadrement législatif (REACH, CLP, FDS),
- **Atelier pratique :** les pictogrammes de dangerosité et leur signification,
- Les fiches de données de sécurité en pratique.

► Les éléments clés en hygiène - Apports théoriques & pratiques

- L'utilité des détergents, des désinfectants et détartrants,
- Comment survivent les bactéries ?
- Le cercle de Sinner,
- Les procédés sans chimie,
- La notion de zone de risque,
- **Atelier pratique :** le choix de la méthode de nettoyage en fonction de chaque situation,
- Les critères d'achats écoresponsables et la gestion des produits restants.



Intervenants

- Jeanne LEMONNIER - Experte chimiste,
- Fanny AUGER - Experte chimiste et ACV.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

La gestion des déchets (1 jour - 1/2 jour)

La France produit 355 millions de tonnes de déchets en un an (2010) dont 35 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés, soit 538 kg par habitant.

L'article L.3123-12 du code général des collectivités territoriales prévoit la formation des élus en matière de prévention des déchets ou d'économie circulaire.

Cette formation permettra de structurer la mise en place de la prévention et de la gestion des déchets de la collectivité.



Date(s) de session :

Nous contacter - spt@fr.gt.com



Capacité :

7 - 15 participants



Modalité :

Présentiel / Distanciel



Durée :

7h - 1j / 3h30 - 1/2j : Sur devis

Langue : Français.

Public :

- Elus,
- Commune,
- EPCI,
- Département.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Identifier les enjeux de la gestion des déchets,
- Cartographier les différents types de déchets et risques associés,
- Optimiser la collecte et le traitement des déchets,
- Gérer la performance environnementale des prestations sous-traitées.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Contexte et enjeux - Apports théoriques

- Enjeux environnementaux, économiques, sociaux,
- Réglementation et fiscalité : PRPGDD, TEOM, Redevance Spéciales, tarification incitative.

► Les bonnes pratiques - Apports théoriques

- Les catégories de déchets et filières d'élimination réglementaires,
- Les partenaires de collecte : collectivités, éco organismes, associations, prestataires privés,
- Les modes de traitements : incinération, recyclage, valorisation, etc.

► L'identification des non-conformités - Apports théoriques

- Procédures de tri et audit de vérification,
- Conformité des locaux de stockage,
- Bordereau de suivi et d'élimination des déchets,
- **Atelier pratique :** le registre des déchets sortants : classification des déchets selon le code de l'environnement et remplissage du registre informatisé.



Intervenants

- Cédric ALLIES - Expert déchet.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Budget vert (1 jour - ½ jour)

La mise en œuvre de la transition écologique au niveau local implique de repenser entièrement les politiques publiques dans une logique pluriannuelle d'impact au service d'un territoire décarboné intégrant la dimension environnementale.

Cette formation permet aux collectivités territoriales de disposer d'outils de mesure et notamment une évaluation permettant d'analyser les flux financiers au regard de leurs impacts environnementaux.

Date(s) de session :
Nous contacter - spt@fr.gt.com

Capacité :
7 - 15 participants

Modalité :
Présentiel / Distanciel

Durée :
7h - 1j / 3h30 - ½j : Sur devis

Langue : Français.

Public :

- Elus,
- Commune,
- EPCI,
- Département.

Prérequis : Aucun.

Objectifs :

- Sensibiliser aux enjeux environnementaux et aux différentes méthodes,
- Identifier les périmètres d'évaluation,

- Disposer d'un socle méthodologique,
- Intégrer les critères environnementaux comme un axe décisionnel et du dialogue de gestion au cœur des processus de l'organisation.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Les principes du budget vert - Apports théoriques

- Présentation des enjeux de la budgétisation verte,
- Enjeux des différentes méthodologies,
- Mobiliser autour de la budgétisation.

► Disposer d'un référentiel adapté aux ambitions de la collectivité - Apports théoriques & pratiques

- Définition des périmètres et identification des ambitions,
- Définir un référentiel d'analyse et disposer des hypothèses structurantes,
- Mesurer la contribution de la collectivité au développement durable du territoire sur la base d'éléments objectifs et mesurables d'une année sur l'autre.

► Intégrer les critères environnementaux dans le processus décisionnel



Intervenants

- Laëtitia REMOISSENET,
- Adrien CLAIRAZ.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.



Egalité femme-homme dans la fonction publique : respecter ses obligations (1 jour)



Rendez-vous sur :
efe.fr



Capacité :
4 - 12 participants



Modalité :
Distanciel



Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) / Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- DRH et responsables RH,
- Managers,
- Toute personne en charge de l'égalité femme-homme dans son établissement.

Prérequis : Connaître les bases de la GRH dans la fonction publique.

Objectifs :

- Maîtriser le cadre légal et les obligations,

- Identifier les indicateurs de l'égalité professionnelle femme-homme,
- Mettre en œuvre les actions permettant de s'assurer de l'égalité femme-homme au sein de l'organisme.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Identifier le contexte de l'égalité femme-homme - Apports théoriques & pratiques

- Les données issues des chiffres-clés et des différents rapports annuels sur l'égalité entre les hommes et les femmes,
- Examen de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique.

► Connaître le rôle des différents acteurs - Apports théoriques & pratiques

► Maîtriser les différentes mesures contraignantes de lutte contre l'inégalité femme-homme dans la fonction publique

► Détailler les dispositions législatives et règlements afférents à chaque mesure

► Analyser la teneur des obligations des administrations, les contrôles mis en place et les éventuelles sanctions correspondantes

- Les plans d'action relatifs à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes,

- Les référents égalité au sein de la fonction publique de l'État,
- Les dispositifs de signalement et de traitement des situations de violences sexuelles, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes,
- L'évolution de la réglementation relative aux congés familiaux et au temps partiel thérapeutique.

► Maîtriser les outils de pilotage et les indicateurs de l'égalité femme-homme - Apports théoriques & pratiques

- La labellisation « Diversité » et « Égalité »,
- Les lignes directrices de gestion,
- La collecte des données (rapport de situation comparée, rapport social unique, base de données, etc.),
- Les outils d'information et de sensibilisation des agents,
- Valorisation des mesures engagées,
- **Etude de cas :** analyse de jurisprudences récentes et identification des points de vigilance en fonction des situations.



Intervenants

- Julie CREVEAUX - Avocate.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Déontologie et responsabilité pénale des décideurs publics (2 jours)

La déontologie est une matière cruciale à assimiler pour les agents et leurs *managers* afin qu'ils puissent exercer leur fonction dans les meilleures conditions et sans risque. Déontologie et responsabilité pénale sont des sujets sensibles qui méritent d'être analysés en profondeur afin de garantir l'intégrité de la pratique de vos agents et sécuriser l'activité de votre organisation.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Capacité :
4 - 12 participants



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
14h - 2j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)

Langue : Français.

Public :

- Responsables RH, recrutement, administration du personnel,
- Directeurs juridiques, référents déontologues,
- *Managers*.

Prérequis : Etre confronté à l'exercice des fonctions d'un agent public.

Objectifs :

- Connaître les dispositions de la loi Déontologie, de la loi Sapin 2, ainsi que l'ensemble des évolutions statutaires,
- Assimiler l'ensemble des principes et obligations déontologiques,
- Comprendre les rouages de l'engagement de la responsabilité personnelle des agents.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.

PROGRAMME DE LA FORMATION

► Mettre en œuvre les principes déontologiques - Apports théoriques & pratiques

Distinguer les différentes obligations des agents publics

- L'obligation de probité, d'intégrité et de dignité,
- L'obligation de neutralité et le principe de laïcité,
- L'obligation de se consacrer exclusivement à l'exercice de ses fonctions,
- L'obligation de désintéressement et la prévention des conflits d'intérêts,
- Le devoir de réserve et la discrétion professionnelle,
- **Exercice d'application :** identification des obligations de différents agents au travers des exemples concrets de missions dans la fonction publique

► Connaître le rôle des différents acteurs - Apports théoriques & pratiques

Appréhender le rôle du référent déontologue

- Connaître le domaine de compétences du référent déontologue,
- Comprendre les obligations et missions du référent déontologue.

Saisir le rôle de la commission de déontologie de la fonction publique

- Comprendre le champ de compétence de la commission,
- Connaître les moyens de saisine de la commission,
- Les effets juridiques des avis de la commission.

Saisir le rôle du chef de service et du *manager* dans la mise en œuvre des principes déontologiques

- **Etude de cas :** distinguer parmi différentes situations celles relevant de la déontologie, de l'éthique ou de la morale.

Comprendre et maîtriser les risques de responsabilité pénale des agents

- Connaître le dispositif pénal,
- Saisir les infractions spécifiques aux agents publics,
- Identifier les cas où la responsabilité pénale de l'agent peut être engagée,
- Le rôle du chef de service, du *manager* et la responsabilité pénale de l'agent,
- Savoir comment se défendre,
- **Etude de cas :** analyse commentée des différentes jurisprudences portant sur des cas de faute intentionnelle et de faute non intentionnelle.

Maîtriser les outils en matière de prévention des conflits d'intérêts

- Identifier les hypothèses de conflit d'intérêts,
- Maîtriser les outils pouvant prévenir une situation de conflit d'intérêts,
- Protéger les lanceurs d'alerte et les agents dénonçant un conflit d'intérêts,
- **Etude de cas :** analyse commentée d'un cas concret mettant en lumière l'articulation entre le devoir de réserve et le lanceur d'alerte.

Cerner le mécanisme de cumul d'activités

- Comprendre dans quelles conditions le cumul d'activités est autorisé,
- Connaître les règles, obligations et les limites en matière de cumul d'activités,
- Saisir le rôle de la commission de déontologie en matière de cumul d'activités,
- L'activité à temps partiel et le cumul d'activités.



Intervenants

- Jean-François MORANT - Avocat Associé.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Le PLU bioclimatique (1 jour)

Les collectivités s'emparent du développement durable face aux enjeux environnementaux et sociaux des villes de demain. Préserver l'environnement, le paysage, mais aussi favoriser la diversité et l'inclusivité par différents leviers tels que la mobilité ou les logements sont des objectifs qu'il faut parvenir à atteindre dans un cadre réglementaire donné. Or, la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et l'objectif ZAN constituent une nouvelle donne qu'il est impératif de connaître pour identifier les évolutions majeures apportées à la planification urbaine au travers des nouveaux PLU bioclimatiques.



Rendez-vous sur :
efe.fr



Capacité :
4 - 12 participants



Modalité :
Présentiel / Distanciel



Durée :
7h - 1j : INTER / INTRA (devis) /
Sur mesure (devis)



Langue : Français.



Public :

- Responsables urbanisme, aménagement et / ou planification,
- Juristes en droit de l'urbanisme,
- Chargés de projets au sein des agences d'urbanisme, des bureaux d'études et de conseil,
- Toute personne impliquée dans la conception d'un projet urbain durable.



Prérequis : Maîtriser les bases du droit de l'urbanisme.



Objectifs :

- Intégrer l'impact des nouvelles dispositions de la loi Climat et Résilience et du ZAN en matière de planification,
- Définir les nouveautés dans le contenu du PLU,
- Tirer parti d'exemples de PLU mettant en œuvre des méthodes et démarches pour un urbanisme durable.

L'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap est possible.



PROGRAMME DE LA FORMATION

► Analyser les nouveaux PLU à l'issue de l'adoption de la loi Climat - Apports théoriques & pratiques

Intégrer la portée de la loi Climat sur la planification

- Les documents de planification comme pivot de la politique climatique des territoires,
- Identifier les objectifs de l'actions des collectivités en matière d'urbanisme et de développement durable : la maîtrise de l'étalement urbain, le renouvellement urbain, l'optimisation de la densité des espaces urbanisés, la qualité urbaine, la préservation et la restauration de la biodiversité et de la nature en ville, la protection des sols des espaces naturels, agricoles et forestiers, la renaturation des sols artificialisés.

Maîtriser l'évolution du contenu du PLU

- Le règlement de zone : coefficient de biotope, la densité minimale de constructions en ZAC le cas échéant déclinée par secteur,
- Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) : définir les actions et opérations nécessaires pour protéger les franges urbaines et rurales, prévoir les quartiers à renaturer, prévoir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur les continuités écologiques.

► Adapter le PLU à l'aune de la « loi Climat » et du zéro artificialisation nette (ZAN) - Apports théoriques & pratiques

Focus sur le ZAN : du concept aux évolutions de la loi Climat

- La première étape définie par « Plan biodiversité » dévoilée par le Gouvernement en juillet 2018,
- Les circulaires et actions du Gouvernement à l'appui de cet objectif : l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires pilotes de sobriété foncière » à l'attention des villes moyennes déjà engagées dans une opération de revitalisation du territoire (ORT),
- L'objectif ZAN consacré par la loi Climat : intégrer les

étapes d'ici à 2050 bilan sur les propositions d'objectifs des conférences des SCoT qui devaient se tenir avant le 23 octobre 2022 en application de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 dite loi 3 DS,

- Possibles évolutions de la loi Climat : la proposition de loi n°205 du 14 décembre 2022 du Sénat et la proposition de loi n°854 du 14 février 2023 de l'Assemblée nationale.

Maîtriser les principales définitions et leur portée

- Artificialisation des sols (décrets n°2022-762 et n°2022-763 du 29 avril 2022),
- Renaturation des sols (décret n°2022-1673 du 27 décembre 2022).

► Etudes de cas : analyser des projets vertueux et identifier les démarches et méthodologies retenues - Apports théoriques & pratiques

Identifier les possibilités de dérogation au PLU

- Règles de hauteur et aspect extérieur des constructions,
- L'augmentation d'offre de logements,
- Règles de stationnement,
- Le cas de la friche.

Annecy et Paris : analyser deux projets de PLU bioclimatique

- Tirer parti des nouveaux enjeux des documents d'urbanisme,
- Définir les objectifs : le paysage, l'environnement, la mobilité, la diversité, l'innovation, etc.

Identifier les leviers potentiels pour anticiper au mieux le projet

- Les enjeux fonciers,
- Les opportunités de renaturation,
- Les labels.



Intervenants

- Malicia DONNIOU - Avocate.



Moyens pédagogiques

- Documents supports de formation projetés,
- Exposés théoriques,
- Etude de cas concrets,
- Quiz en salle,
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Evaluation (notre approche)

- Une pré-évaluation en amont de la formation pour évaluer vos connaissances / compétences, pour ajuster le contenu de la formation selon vos besoins,
- Les connaissances seront évaluées pendant votre formation, sous forme de quiz d'auto-évaluation,
- A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de votre évolution par rapport aux objectifs de votre formation.



Assiduité

- Suivi des présences et remise d'une attestation de formation.

Pour vous inscrire à cette formation,
consulter notre catalogue sur :



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

C.C.L.A.I.R.E

Piliers d'une stratégie ambitieuse, la réaffirmation de nos valeurs s'inscrit dans un schéma mondial : Courage, Collaboration, Leadership, Agilité, Intégrité, Respect, Excellence.



« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et /ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres.

grantthornton.fr



© 2023 Grant Thornton. Tous droits réservés. Impression sur papier provenant de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photo : Shutterstock.